

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1972-1973

Annexe au procès-verbal de la séance du 7 juin 1973.

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

EN APPLICATION DE L'ARTICLE 22 DU RÈGLEMENT

*au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire  
et des Comptes économiques de la Nation (1), sur la situation  
économique et financière au printemps 1973,*

Par M. Yvon COUDÉ DU FORESTO,

Sénateur,

*Rapporteur général.*

---

(1) Cette commission est composée de : MM. Edouard Bonnefous, *président* ; Paul Driant, Geoffroy de Montalembert, Max Monichon, Robert Lacoste, *vice-présidents* ; Louis Talamoni, Yves Durand, Jacques Descours Desacres, Joseph Raybaud, *secrétaires* ; Yvon Coudé du Foresto, *rapporteur général* ; André Armengaud, Roland Boscary-Monsservin, Jean-Eric Bousch, Jacques Boyer-Andrivet, Martial Brousse, Pierre Brousse, Antoine Courrière, André Diligent, Marcel Fortier, Roger Gaudon, Henri Henneguette, Gustave Héon, Roger Houdet, Michel Kistler, Fernand Lefort, Modeste Legouez, Georges Lombard, Marcel Martin, Gaston Monnerville, René Monory, Paul Pauly, Pierre Prost, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Paul Ribeyre, Robert Schmitt, Henri Tournan.

# SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1972-1973

---

## ADDENDUM

*au rapport d'information [n° 297 (1972-1973)] de M. Yvon Coudé du Foresto, fait en application de l'article 22 du Règlement, au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation, sur la situation économique et financière au printemps 1973.*

---

*Lire, page 4 :*

## AVERTISSEMENT

Le rapport que nous présentons comporte dans certains de ses aspects, et en particulier dans le chapitre C consacré à la persistance des tensions sur les prix et les salaires, des éléments statistiques fatalement basés sur des moyennes.

Or, les moyennes recouvrent souvent, par définition même, des situations différentes autour d'un point médian et c'est un facteur dont le lecteur ne doit pas faire abstraction.

Mais il est capital de tirer des enseignements des disparités qui ont été mises en relief.

Dans cet ordre d'idées, il ressort de cette étude l'absolue nécessité de repenser l'aménagement du territoire pour éviter l'hypertrophie de certaines régions, dont la Région parisienne est l'un des exemples les plus frappants mais non pas le seul, et l'atrophie accélérée d'autres régions déjà défavorisées.

Et cela d'autant plus que la qualité de la vie que l'on voit évoquer de plus en plus souvent appelle plus d'aération aux sens propre et figuré du terme.

C'est dans cet esprit que nous souhaitons au lecteur d'interpréter les éléments de réflexion que nous lui fournissons dans les pages qui suivent.

## SOMMAIRE

---

	Pages.
<b>A. — L'environnement économique international : Expansion et inflation....</b>	13
1° La reprise de l'expansion .....	13
2° La hausse accélérée des prix .....	16
<b>B. — La poursuite de la croissance de l'économie française.....</b>	20
1° L'accélération du rythme de la production .....	20
2° Vers une saturation des capacités de production.....	24
3° La situation relativement bonne du marché de l'emploi .....	26
<b>C. — La persistance des tensions sur les prix et sur les salaires .....</b>	32
1° L'évolution artificielle et l'évolution spontanée des prix .....	32
2° La politique des prix .....	38
3° La progression des rémunérations.....	42
<b>D. — Des équilibres extérieurs satisfaisants à la veille des importantes négociations commerciales mondiales .....</b>	48
1° Un excédent appréciable de nos échanges extérieurs .....	48
2° Les balances des paiements avec l'extérieur .....	57
3° Les négociations commerciales mondiales .....	59

---

*Mesdames, Messieurs,*

*Il devient de plus en plus chimérique d'examiner la situation économique et financière d'un pays comme la France sans l'insérer dans son contexte européen et, mieux encore, dans le contexte mondial.*

*Il serait surtout sans intérêt d'ignorer les modifications intervenues dans les échelles des valeurs, dans les rapports des forces économiques entre Etats ou groupe d'Etats, dans l'évaluation des problèmes et de leur importance, et, par voie de conséquence, de leur solution.*

*Ces réflexions n'impliquent pas la négligence de ce qui se passe à notre niveau et nous ne pouvons ignorer si les perspectives qui nous sont offertes sont compatibles avec le sens de l'évolution que nous venons d'indiquer.*

*Elles ne sauraient d'ailleurs, en aucune manière, refléter le sens de l'histoire, ce qui ne serait que conservatisme à une époque où tout doit être mouvement.*

*Pour en citer quelques exemples sur le plan mondial, il était jusqu'à présent commode, quoiqu'un peu simpliste de dire que le Monde pouvait se diviser économiquement en deux groupes d'intérêts, les nations industrialisées d'une part — qu'elles soient capitalistes ou socialistes — et le Tiers-Monde, pudiquement appelé « en voie de développement ».*

*Cette première notion doit être entièrement révisée de même que doit l'être la division politique des nations industrielles en deux blocs concurrents, voire hostiles : le bloc occidental, Japon et U. S. A. compris, et le bloc oriental (Chine provisoirement comprise).*

*Une seconde notion vient s'ajouter brutalement à cette classification un peu trop sommaire et, sans exiger du génie divinatoire, elle aurait pu nous apparaître plus tôt en nous incitant à prendre des précautions que nous avons, hélas, négligées.*

On peut, en première approximation, diviser actuellement le monde économique en quatre fractions : les vieux pays industrialisés, jadis les plus riches, comprenant les pays occidentaux (Etats-Unis et Japon compris), dont l'Europe, mais dont la puissance économique et les besoins d'expansion reposent sur des ressources de matières premières énergétiques ou minérales s'amenuisant pour les Etats-Unis ou tendant progressivement vers « 0 » pour les autres, dans le même temps où leur démographie comme leurs besoins s'accroissent.

En deuxième lieu, les pays en voie de développement rapide, ayant franchi allègrement le cap de l'adaptation et de l'influence technique, ayant mis sur pied des industries de base sérieuses, possédant des réserves connues ou supposées considérables de toutes les matières premières souhaitables et qui n'ont plus qu'à franchir le pas de l'organisation rationnelle pour en tirer parti. Nous voulons parler de l'U. R. S. S. et de la Chine.

En troisième lieu, et c'est là le phénomène entièrement nouveau, des pays considérés jusqu'à présent comme « sous-développés », mais qui prennent conscience de la richesse de leur sous-sol qui contient tout ce qui fait défaut aux pays du premier groupe.

Ces Etats féodaux, ou apparemment démocrates, paraissent désormais bien décidés, non seulement à tirer profit de ces richesses, mais aussi à se manifester en jouant un rôle politique auquel ils n'avaient pas eu accès jusqu'à présent. Et c'est ainsi que, sur l'échiquier politique, les cartes sont en train de se redistribuer, tandis qu'à l'intérieur même des deux premiers groupes, des bouillonnements en tous sens visent également à se ménager, plus ou moins directement, les faveurs des mieux nantis.

Nous avons dit qu'il existait quatre groupes, et nous n'aurions garde d'oublier le quatrième : c'est celui des pays, hélas trop nombreux, dépourvus à la fois de matières premières diversifiées et d'industries, avec un sol souvent ingrat, une dispersion de pensée qui les empêche d'entrevoir des solutions, inaptés jusqu'à présent à se regrouper et qui, pour longtemps, dépendent étroitement des trois autres catégories d'Etats.

Ils n'en doivent pas moins être l'objet de notre sollicitude, bien entendu, par humanité d'abord mais aussi par calcul, peut-être égoïste, car leur démographie galopante et leur niveau de développement sans cesse croissant peuvent nous amener à nous poser, en ce qui les concerne, la question de savoir de quoi demain sera fait.

*La crise monétaire à caractère endémique, la crise énergétique dont l'opinion publique n'a pas encore mesuré la portée, viennent de mettre le projecteur sur ce nouvel aspect des perspectives économiques du Monde, en amenant les nations, les unes après les autres, à prendre avec plus de réalisme une juste mesure de leur capacité et de leur état d'interdépendance.*

*C'est ainsi que nous venons de voir, successivement, les prémices de ce que l'on appelle le « Nixon Round » avec leurs remous monétaires pesant sur la Communauté économique européenne, au point de l'amener à proximité du point de rupture non encore heureusement franchi pour le Marché commun agricole.*

*C'est aussi dans ce climat que viennent de se dérouler les retrouvailles soviéto-allemandes, et l'Ostpolitik dont l'échec militaire a été consommé par Hitler risque de trouver le chemin du succès dans une collaboration économique qui a pourtant dû sacrifier, tout au moins momentanément, la réunification de l'Allemagne.*

*C'est enfin dans les conversations entre M. Heath et le Président Pompidou, puis dans les entretiens islandais entre le Président américain et le Président français, qu'ont été ou seront confrontés des points de vue souvent divergents et, comme il est inévitable qu'un homme d'Etat aux prises avec des difficultés intérieures recherche des diversions dans la politique extérieure, la confrontation islandaise, prélude au Nixon Round, risque d'en être singulièrement affectée et les premiers renseignements qui nous sont parvenus ne font qu'accentuer ce pressentiment.*

*Telle est, brossée à grand traits, l'évolution actuelle du Monde et ce ne sont pas les commentaires de presse, qui tentent de suppléer à l'absence de communiqués, qui peuvent nous éclairer sur les divergences que nous venons d'évoquer.*

*Mais, qu'en est-il maintenant de notre situation économique et financière ?*

*Nous avons eu l'occasion, l'an dernier, de rappeler que l'inflation arrangeait tout le monde, sauf les rentiers et les pensionnés, mais il en est d'elle comme de ces remèdes qui, à dose homéopathique, tuent la maladie et, à haute dose, tuent le malade.*

*L'O. C. D. E. préconisait pour 1973 des mesures permettant de limiter à 4 % la hausse des prix. Nous en sommes fort loin.*

*Les mesures prises fin 1972 pour réduire ou supprimer momentanément la T. V. A. ont surtout servi de frein pendant le premier trimestre mais l'effet escompté n'a pas été aussi complet qu'il eût été souhaitable.*

*D'après les augures, janvier 1973 aurait dû, au lieu d'une hausse de 0 %, enregistrer une baisse d'au moins 0,5 % et l'accélération prise au mois de mars, les hausses annoncées dans certains services publics, S. N. C. F., téléphone, etc., laissent mal préjuger d'un avenir que les résultats du mois d'avril contribuent à assombrir.*

*Avec une louable prudence, le Ministre de l'Economie et des Finances s'est borné, dans une déclaration récente, à souhaiter le maintien de la hausse des prix à un niveau inférieur de 1 % à celle enregistrée chez nos partenaires qui ne sont, malheureusement pas pour eux, à l'abri de la même maladie.*

*La crise monétaire, en ruinant la confiance en quelque monnaie que ce soit, a entraîné non seulement le rush que nous venons de connaître sur l'or, mais un appétit de biens tangibles qui risque de faire cumuler l'augmentation des prix par la demande à l'augmentation par les coûts ; cela d'autant plus que les investissements ont été relativement modestes les années précédentes. Nous le constatons aussi bien dans le domaine public que dans le domaine privé. Pour le premier, il s'agit de ne pas peser sur le budget et, pour le second, manquent à la fois la trésorerie suffisante et la facilité de crédit, auxquelles s'ajoute une certaine timidité à investir quand la situation n'est pas en expansion continue, ce qui devrait pourtant être la règle d'or dont l'application a fait la fortune de bien des entreprises.*

*Bien entendu, nous ne saurions négliger l'aspect séduisant de notre situation économique, une très forte expansion frisant l'emballlement, une réduction légère du chômage les derniers mois, qui vient, malheureusement, de faire place à une nouvelle aggravation de ce fléau. Toutes ces raisons ont constitué une image euphorique, bientôt compensée d'ailleurs par des revendications sociales et la difficulté de réaliser des promesses électorales, aisément oubliées par leurs auteurs mais sûrement pas par les électeurs.*

*L'élaboration du budget de 1974, si elle est facilitée par l'expansion et l'inflation, n'en exigera pas moins des arbitrages délicats, et cela d'autant plus que ces deux phénomènes risquent de prendre de plus en plus d'ampleur.*

*Pour rattraper, autant que faire se peut, notre retard à créer des moyens de production d'énergie de substitution, nous allons devoir mettre les bouchées doubles pour compenser les risques de pénurie qui peuvent se révéler plus tôt que prévu et sur lesquels toute la presse quotidienne ou hebdomadaire met maintenant l'accent.*

*Par conséquent, nous allons devoir consacrer des investissements très importants dans les années à venir pour la construction de centrales nucléaires dans le seul domaine de la production de l'énergie électrique. Dans la même hypothèse, l'impuissance européenne à s'unir pour la production d'uranium enrichi risque de nous amener à réaliser, seuls, ce qui devrait être l'œuvre de tous.*

*Ce problème énergétique, d'importance vitale, fera l'objet d'un fascicule spécial d'information.*

*En second lieu, l'une des revendications sociales les plus visées est l'abaissement de l'âge de la retraite.*

*Or, malheureusement, ce mouvement, outre les frais et les inconvénients moraux, physiques et psychiques qu'il comporte, risque d'être entravé par l'inflation elle-même, l'expérience prouvant, en effet, que les pensions comme les retraites enregistrent toujours un certain retard à s'aligner sur la hausse des prix.*

*C'est un facteur que l'on ne pourrait écarter que par l'indexation avec tous les dangers d'une telle opération.*

*Devant toutes ces hypothèses, il conviendrait d'en revenir à des conceptions plus réalistes et l'impression que nous en retirons est que nous voyons des tentatives parfois couronnées de succès mais plus souvent d'échecs dans des domaines très coûteux et que nous avons les plus grandes difficultés dans un pays qui n'a pas tout à fait oublié le siècle de Louis XIV à prendre conscience des véritables dimensions économiques d'un pays comme le nôtre.*

*Il nous faut, objectivement, faire le tri de ce qui est vital, de ce qui peut attendre et de ce que l'on peut confier à d'autres qui sont mieux outillés pour le faire à moindre frais.*

*Nos techniciens ne sont pas en cause. Leur valeur a été démontrée à différentes reprises mais la très rapide évolution des techniques modernes, les investissements qu'ils exigent, hors de proportion avec notre potentiel financier, nous laissent craindre parfois de ne pas savoir nous arrêter dans notre désir de tout entreprendre.*

*Nous ne prétendons pas que nos voisins soient plus sages que nous.*

*Il suffit cependant de rappeler le retrait de certains grands projets, que nous avions qualifié d'anticipés, de quelques-uns de nos alliés du Marché commun pour penser que nos partenaires sont peut-être plus réalistes.*

*Il y a là, à la fois un grave sujet de méditation, et également, une énorme responsabilité qui pèse sur ceux qui sont chargés précisément d'effectuer des choix.*

*Les pages qui suivent et dans lesquelles nous donnons des précisions sur notre situation économique et financière pouvant servir d'éléments de référence dans cette première session parlementaire nous fourniront certainement à ce sujet de sérieuses occasions de méditer sur ces différents propos.*

Si l'on compare la situation économique de la France à celle de la plupart des nations partenaires du Marché commun au cours de l'année 1972, on constate qu'avec une croissance de la production de 6,5 % et du produit national brut en termes réels de 5,8 %, notre pays a connu un progrès supérieur à celui de ses voisins. Cette réussite est d'ailleurs confirmée notamment par la majoration du taux de couverture de nos échanges extérieurs (104,4 % contre 104 % en 1971) et par la stabilisation du marché du travail.

Cependant, des difficultés sérieuses restaient à surmonter : ainsi, l'année dernière, les investissements productifs n'ont guère augmenté (5 % en volume), les exportations de produits agricoles non élaborés ont été encore trop importantes, tandis que les ventes de produits finis — sauf pour l'automobile — se sont développées lentement. Enfin, deux sujets d'inquiétude persistaient : d'une part, la montée accélérée des prix et, d'autre part, une inégalité accrue et fort préjudiciable dans la répartition des fruits de l'expansion.

Aussi, dans un environnement économique international, caractérisé par une expansion assez vive accompagnée d'une hausse rapide des prix, l'économie française, en ce printemps de 1973, apparaît-elle d'une incontestable prospérité qui ne saurait cependant dissimuler quelques sujets de préoccupation.

# A

## L'ENVIRONNEMENT

### ECONOMIQUE INTERNATIONAL :

### EXPANSION ET INFLATION

La reprise de l'expansion a été quasi générale dans les pays occidentaux.

Contrairement à ce qui s'est passé en 1971, l'année 1972 a été caractérisée dans la plupart des pays partenaires de la France par la reprise de l'expansion accompagnée d'une hausse accélérée des prix.

#### 1° La reprise de l'expansion.

En *Allemagne fédérale* l'indice de la production industrielle après correction des variations saisonnières a augmenté en février 1973 de 10,4 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente ; une accentuation de la croissance paraît vraisemblable et les perspectives des industriels sont assez optimistes.

Le nombre des chômeurs, évalué à 225.000 en avril 1973, est supérieur de 7,1 % à celui enregistré pour le même mois l'an dernier.

La balance commerciale reste en net excédent : le taux de couverture, qui était pour janvier 1973 de 120,3 %, a été de 115 % en février dernier.

L'Allemagne fédérale connaît une accélération de la croissance mais les limites des capacités de production ont près d'être atteintes.

On envisage assez généralement que le produit national brut pourrait, pour 1973, croître en volume de plus de 5 % contre environ 3,5 % en 1972.

Cependant l'investissement qui aurait dû être favorisé en 1971, au moment du ralentissement économique, au moyen de détaxations fiscales et d'aides budgétaires, a quelque peu été négligé : cette

faiblesse de l'investissement ajoutée à l'épuisement des réserves de main-d'œuvre explique que les limites des capacités de production soient atteintes, ce qui risque d'augmenter les dangers d'une inflation par la demande venant relayer les nombreux facteurs de hausse des prix actuels d'origine monétaire ou résultant de la pénurie mondiale de certaines matières premières.

La conjoncture observée en Allemagne comme chez les autres principaux partenaires commerciaux devait exercer ses effets sur la *Belgique* et les *Pays-Bas*, pays dont la croissance a été assez nettement accélérée au début de 1972 mais s'est ensuite réduite.

**En Italie en revanche on observe une quasi-stagnation de la production, une augmentation du chômage et du déficit commercial.**

Cependant l'*Italie* dont l'indice de production industrielle s'est élevé de 4 % au quatrième trimestre de 1972 par rapport à la période correspondante de l'année antérieure connaît encore une phase de quasi-stagnation : même, en janvier 1973, on a enregistré une baisse de 0,8 % de cet indice, par rapport aux périodes correspondantes des années antérieures.

Le chômage a augmenté rapidement depuis le milieu de 1971 et le nombre des chômeurs, évalué à 721.000 en octobre 1972, est supérieur de 15,2 % à celui du même mois de 1971.

La balance commerciale est restée déficitaire : le taux de couverture des échanges, qui atteignait 95,7 % au quatrième trimestre de 1972, était retombé au mois de janvier dernier à 88 %.

Pour 1973, le taux de la croissance en volume du produit national brut pourrait être néanmoins assez nettement supérieur à celui de 3 à 3,5 atteint en 1972, compte tenu, d'une part, d'un important sous-emploi en hommes et en capital physique et, d'autre part, d'une politique économique orientée vers l'expansion.

**Pour le Royaume-Uni, la progression de l'indice de la production industrielle est sensible...**

C'est une situation bien différente que l'on observe au *Royaume-Uni* où l'indice d'ensemble de la production industrielle corrigé des variations saisonnières a progressé de 7,1 % au quatrième trimestre de 1972 et de 7,2 % en février 1973, par rapport aux périodes correspondantes des années antérieures.

**...le chômage recule...**

Le nombre ajusté des chômeurs était d'environ 631.000 en mars 1973, soit inférieur de 28,8 % à celui estimé un an auparavant.

**...mais le déficit commercial reste important.**

Toutefois, la balance commerciale reste déficitaire : le taux de couverture qui était de 87,3 % au quatrième trimestre de 1972 a été de 81,6 % en mars dernier.

Le Ministère britannique du Développement industriel estime qu'avec un rythme de 6,5 % l'an, la croissance de la Grande-Bretagne sera la deuxième de la Communauté économique européenne, après celle de la France, pour la rapidité. Les signes avant-coureurs d'une telle évolution seraient notamment les suivants : les ressources attendues des gisements d'hydrocarbures de la mer du Nord, le développement avisé des investissements américains au Royaume-Uni et britanniques aux Etats-Unis, et surtout l'effet bénéfique de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun qui ne serait pas étrangère à la croissance de 6,5 % enregistrée récemment dans l'industrie manufacturière, à l'augmentation de 7,5 % des dépenses de consommation et à l'essor de 15 % des exportations britanniques au cours des six derniers mois.

Aux Etats-Unis, la croissance de la production industrielle est forte ;

Ce sont des caractéristiques à peu près analogues que l'on remarque en examinant les données sur l'économie des *Etats-Unis* où l'indice de la production industrielle, corrigé des variations saisonnières, a augmenté de 10,4 % au quatrième trimestre de 1972 et de 9,4 % en mars 1973 par rapport aux périodes correspondantes des années précédentes.

... le chômage est en diminution...

Le nombre ajusté des chômeurs est également en diminution d'une année sur l'autre (— 9,8 % au mois de février dernier par rapport au mois de février 1972) : il reste cependant important, soit 4,44 millions de chômeurs au 15 février 1973, ce qui correspond à 5,1 % environ de la main-d'œuvre civile totale.

... le déficit commercial reste préoccupant.

Sans doute la balance commerciale demeure-t-elle en déficit, mais celui-ci s'est récemment contracté : pour l'ensemble du premier trimestre de 1973, il a été ramené à 832 millions de dollars contre 1,5 milliard pour le quatrième trimestre de 1972, marquant ainsi le meilleur résultat trimestriel depuis le troisième trimestre de 1971 et une nouvelle amélioration sera vraisemblablement enregistrée au cours du deuxième trimestre de 1973.

S'il est trop tôt pour dire si cette tendance se maintiendra, il convient cependant de noter qu'après la deuxième dévaluation du dollar de février dernier et en raison de l'amélioration de la productivité et de la lutte contre l'inflation, les Etats-Unis sont redevenus compétitifs avec les pays étrangers ; ils cherchent présentement à améliorer les structures de leur commerce extérieur et à accroître leurs échanges commerciaux. Les discussions prochaines dans le

cadre du G. A. T. T. — le « Nixon Round » — les accords passés avec l'U. R. S. S. n'ont pas d'autre objet : il s'agit essentiellement d'enrayer la contraction de la part des Etats-Unis dans le commerce mondial, part qui représentait en 1948 près de 24 % de l'ensemble des échanges commerciaux du monde occidental et a été réduite à 17,8 % en 1961 puis à 14,1 % en 1971.

Au demeurant, étant donné le taux réel de croissance de 8 % par an depuis six mois, il faut éviter la surchauffe qui pourrait être suivie d'une récession. C'est pourquoi l'activité économique est en train de prendre à l'heure actuelle un rythme de croisière, permettant la poursuite de l'expansion dans une stabilité relative des prix, eu égard à la hausse accélérée de ceux-ci généralement observée dans les pays qui sont les plus importants partenaires commerciaux des Etats-Unis.

## 2° La hausse accélérée des prix.

Une vague d'inflation a déferlé sur les économies occidentales.

L'augmentation des prix à la consommation de février 1972 à février 1973 est très forte, sinon aux Etats-Unis du moins en Europe ; l'évolution est la suivante :

Prix à la consommation (1972-1973).

	1971-1972 — Quatrième trimestre.	1972-1973	
		Janvier.	Février.
		(En pourcentage.)	
Etats-Unis .....	+ 3,5	+ 3,7	+ 3,9
Royaume-Uni .....	+ 7,7	+ 7,8	+ 8,0
Allemagne fédérale.....	+ 6,4	+ 6,5	+ 6,8
Italie .....	+ 7,2	+ 8,1	
Belgique .....	+ 6,1	+ 6,8	
Pays-Bas .....	+ 7,9	+ 7,6	
Luxembourg .....	+ 5,8	+ 5,7	

Evolution surprenante, il est vrai ; en effet, ainsi que le notent les analystes de l'I. N. S. E. E., on aurait pu s'attendre à ce que l'année 1972 soit tout à la fois une année de reprise de la croissance et de modération des hausses des prix. Il n'en a rien été.

Sans doute un pays a-t-il connu un succès relatif dans la lutte contre l'inflation : au moyen d'un contrôle autoritaire des prix, les *Etats-Unis* ont ainsi pu faire passer le rythme de hausse de ceux-ci, en termes annuels, de 6 % à 3,7 %. Cependant, il était décidé en janvier dernier de mettre fin à ce contrôle et de transférer en quelque sorte aux entreprises et aux syndicats la responsabilité de la lutte contre l'inflation, sauf dans les secteurs de l'alimentation, des services médicaux et de la construction. Or, les résultats connus pour le premier trimestre de la présente année ne semblent pas répondre à ces espoirs et paraissent assez inquiétants : le taux de l'inflation américaine a atteint pendant cette période le rythme de 6 % en année pleine contre 2,8 % au dernier trimestre de 1972 et est loin de celui de 2,5 % fixé comme objectif par le Gouvernement.

C'est au *Royaume-Uni* que le phénomène dit de « stagflation » a été le plus marqué : hausse accélérée des salaires et des prix concomitante à une récession.

Depuis la mise en application, il y a six mois, d'une politique de blocage des prix et des salaires, force est de reconnaître toutefois que le Gouvernement britannique a réussi à ramener l'inflation dans des proportions plus en rapport avec celles en vigueur dans les autres nations occidentales ; ainsi, durant les quatre premiers mois du blocage, la hausse de l'indice des prix de détail a-t-elle été, selon le Chancelier de l'Echiquier, M. Barber, de 2,4 % — et même seulement de 0,8 %... si l'on exclut les denrées alimentaires — soit l'équivalent de 2,5 % par an contre 10 % pour la période de quatre mois précédant le blocage.

L'*Allemagne fédérale* qui, pendant de longues années, s'était faite le champion de la stabilité économique s'est installée dans l'inflation, notamment sous l'effet des hausses de l'alimentation et des tarifs publics : le taux de 6,8 % enregistré en février 1973 par rapport à février 1972 indiquait que le programme gouvernemental de ralentissement de la hausse des prix avait connu un échec. C'est alors un véritable plan de stabilisation que le cabinet Brandt vient d'adopter, par le biais d'une série de mesures fiscales assortie de compressions des dépenses budgétaires (taxe de 11 % sur les investissements, surtaxe conjoncturelle de 10 % de l'impôt sur le revenu, réduction de l'endettement fédéral de 4,5 milliards

de deutschmark et des dépenses publiques affectées au développement économique régional de 10 %, suppression des amortissements dégressifs sur les biens d'investissement, poursuite de la politique de l'argent rare et cher).

Les prix de détail ont également accéléré leur hausse en *Belgique* et étaient en progression en janvier dernier de 5,7 % par rapport à janvier 1972 ; aux *Pays-Bas*, l'évolution de ceux-ci s'est maintenue à un haut niveau : + 7,9 % au quatrième trimestre de 1972 et + 7,6 % en janvier 1973 par rapport aux mêmes périodes de l'année précédente. Progression également sensible des prix de détail en *Italie* où la hausse a été rapide depuis août 1972, alors que se poursuivait la stagnation de la production industrielle ; l'introduction de la T. V. A. devrait, par ses effets mécaniques, entraîner un relèvement assez net des prix à la consommation.

\*

\* \*

**Les politiques anti-inflationnistes mises en œuvre en Europe occidentale n'ont donné que des résultats modestes.**

Dans ces conditions, force est de constater que les politiques anti-inflationnistes mises en œuvre dans les pays d'Europe occidentale n'ont donné jusqu'ici que des résultats très modestes, si tant est qu'il y en ait eu. La Commission économique pour l'Europe des Nations-Unies estime, dans son dernier rapport annuel, qu'il ne paraît pas vraisemblable que les contrôles des salaires et des prix amènent une décélération sensible de l'inflation en 1973 et même craint que l'accélération des prix ne reprenne en 1974. Il y a lieu de penser que pour 1973 les prix pourraient augmenter de plus de 6 % et que les mesures de freinage de l'inflation mises en œuvre sont susceptibles d'être contrariées par la saturation progressive des capacités de production.

Sans doute les objectifs fixés par la Commission européenne — limitation à 4 % de la hausse des prix en 1973 — étaient trop ambitieux ; sans doute aussi faut-il avoir le courage de reconnaître, comme l'a fait le Gouvernement allemand, que la lutte contre l'inflation doit passer par un alourdissement substantiel de la charge fiscale portant sur les revenus élevés et sur les entreprises afin d'absorber l'excès de pouvoir d'achat et de liquidités. Il convient également que la politique des prix, pour être efficace, soit conduite

sur un plan européen, ce qui ne saurait aller, il est vrai, sans de sérieuses difficultés : par exemple, la Bundesbank qui pratique une politique monétaire restrictive — ce qui renchérit le coût du crédit et ne peut qu'encourager la spéculation contre le dollar — devrait, selon le Comité des « cinq sages » consulté par le Gouvernement de Bonn pour atteindre ses objectifs, être affranchie de ses obligations de flottement concerté avec les autres monnaies européennes. Priorité nationale ou priorité communautaire ?

Ainsi, sur les marchés de nos principaux partenaires, compte tenu d'une part de l'expansion généralement constatée et de la hausse des prix qui n'entame pas la compétitivité de nos produits, les ventes de notre pays semblent-elles assurées d'une bonne progression. La question se pose dès lors de savoir si, pour pouvoir satisfaire à ces exportations, la croissance de l'économie française est susceptible de se poursuivre dans des conditions favorables.

## B

### LA POURSUITE DE LA CROISSANCE DE L'ECONOMIE FRANÇAISE

Ce qui frappe depuis le début de la présente année, c'est le changement intervenu dans la hiérarchie des facteurs économiques dans notre pays : l'inflation galopante était, à la fin de l'an dernier, au centre des préoccupations bien qu'elle ne fût pas un phénomène ni nouveau ni propre à notre pays. Aujourd'hui, l'élément qui semble retenir le plus l'attention des observateurs économiques est la croissance, et notamment la situation de notre appareil productif.

#### 1° L'accélération du rythme de la production.

L'emballement de  
la croissance en  
France...

Il faut en premier lieu noter la persistance et même l'accélération sinon même l'emballement de la croissance.

Ainsi que le notent les analystes de l'O. C. D. E., les impulsions émanant de la demande extérieure ont été en 1972 plus vives que prévu ; d'autre part, la demande intérieure s'est progressivement raffermie en partie sous l'effet des mesures de politique économique prises par le Gouvernement et peut-être devant la peur de l'érosion monétaire.

Le rythme de croissance de l'indice de la production industrielle qui était resté relativement modéré (de l'ordre de 4 %) depuis le début de l'année 1972 s'est progressivement accéléré vers la

fin de l'été dernier pour atteindre 7 %. Les derniers résultats connus, ceux de mars 1973, permettent de constater que le rythme s'est encore amplifié : il est d'environ 10 % par an pour la période de mars 1972 à mars 1973 et de plus de 3 % au cours des trois premiers mois de la présente année, ce qui laisse à penser qu'il ne pourra être soutenu pendant longtemps sans se heurter au butoir des capacités de production, faute d'équipements et de main-d'œuvre qualifiée suffisante.

a) *L'évolution de la production.*

Le tableau ci-après retrace l'évolution de la production industrielle, sans le bâtiment et les travaux publics, telle qu'elle ressort de la série des valeurs prises par le nouvel indice depuis 1971, après correction des variations saisonnières.

**Production industrielle (1971-1973).**

*Indice général, bâtiment et travaux publics exclus,  
séries corrigées des variations saisonnières.*

(Base 100 en 1962.)

	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet - Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
1971 .....	163	165	169	165	163	167	170	175	173	175	174
1972 .....	177	175	178	177	180	180	183	184	184	189	190
1973 .....	194	194	196	»	»	»	»	»	»	»	»

Source : I. N. S. E. E.

De l'examen des statistiques figurant au tableau ci-dessous, il résulte que l'indice de la production industrielle s'était établi en mars dernier — après correction des variations saisonnières et en excluant le bâtiment et les travaux publics — à 196, marquant une très forte progression par rapport à la période correspondante de 1972 (+ 10 %).

La mise en moyenne mobile sur trois mois de cet indice (sans le bâtiment) confirme la tendance à l'accélération de la croissance depuis octobre 1972 :

Août, septembre, octobre .....	184
Septembre, octobre, novembre .....	185
Octobre, novembre, décembre .....	187
Novembre, décembre, janvier .....	191
Décembre, janvier, février .....	193
Janvier, février, mars .....	195

... est net dans la plupart des secteurs d'activité.

Ainsi les indicateurs conjoncturels traduisent-ils depuis novembre dernier une très forte croissance de la production industrielle. Dans les industries produisant des *biens d'équipement*, celle-ci s'est sensiblement accélérée ces derniers mois ; elle s'effectue maintenant à un rythme soutenu dans la plupart des branches, et plus particulièrement dans la construction électrique et dans la branche « optique et mécanique de précision ». Seul l'« équipement général industriel » connaît un plafonnement, voire une légère réduction de sa production. Nous rappelons à ce sujet que le dynamisme industriel exige que les investissements lourds s'effectuent en période de relative stagnation. Encore faut-il que les moyens financiers divers ne fassent pas défaut.

Dans le secteur des *biens de consommation*, à côté d'une progression très rapide dans l'automobile, soutenue dans les biens d'équipement ménager, on observe une sensible réduction de la production dans le « cuir-chaussures ».

Enfin, les producteurs de *biens intermédiaires* font état d'une croissance très vive de leur production telle qu'ils n'en avaient pas enregistré de semblable depuis la fin de 1969. Les éléments moteurs de cette croissance sont actuellement la chimie, la première transformation des métaux et la sidérurgie.

La progression de la demande a été supérieure à celle de la production.

Toutefois, pour l'ensemble de l'industrie, la croissance de la demande adressée aux entreprises, forte ces derniers mois, a été supérieure à celle de la production, malgré la nette accélération de cette dernière.

Par ailleurs, les enquêtes effectuées périodiquement auprès des chefs d'entreprise laissent augurer une prolongation de la tendance. Ainsi les perspectives générales de production formulées

par ceux-ci sont-elles extrêmement favorables, traduisant la persistance d'un climat général très orienté vers l'expansion ; leurs perspectives personnelles sont parmi les plus élevées qui aient été exprimées depuis que l'enquête existe.

b) *La progression de la demande.*

La progression de la demande étrangère n'a cessé de s'accélérer depuis le printemps 1972. C'est pour les biens intermédiaires qu'elle croît actuellement le plus vite.

Du fait de l'accroissement rapide de la production au cours des derniers mois, cette augmentation de la demande étrangère ne s'est pas traduite par un nouveau gonflement des « carnets-étranger » : ceux-ci sont jugés bien garnis, comme en novembre dernier. C'est à présent dans les industries intermédiaires qu'ils sont le plus étoffés.

Quant à la demande étrangère adressée aux industriels qui ne tiennent pas de carnets, elle s'est sensiblement améliorée ces derniers mois et est jugée assez active.

La rapide progression de la demande étrangère s'est accompagnée d'une croissance soutenue de la demande intérieure. Si celle-ci, dans les *industries d'équipement*, s'est réduite pour le matériel de chemin de fer et la construction aéronautique, en revanche, elle s'est fortement accrue depuis novembre dernier pour les autres biens d'équipement et plus particulièrement pour les matériels d'optique et de mécanique de précision.

Dans le groupe des *industries de consommation*, la progression de la demande, ralentie depuis le début de l'année dans les branches « habillement » et « cuir-chaussures » est restée rapide dans l'électroménager, l'automobile et les industries textiles.

Enfin, dans les *industries intermédiaires*, elle s'est fortement accélérée, entraînant un gonflement des carnets de commandes : sa croissance est particulièrement forte dans la sidérurgie, la première transformation des métaux et la chimie.

La demande étrangère n'a pas cessé de progresser.

Des tensions élevées sont enregistrées sur les capacités de production,

## 2° Vers une saturation des capacités de production.

La forte croissance de la production enregistrée depuis quelques mois, supérieure à celle des capacités de production, a entraîné un nouveau resserrement des goulets de production. Ainsi 36 % des entreprises ne pourraient pas produire davantage, pourcentage qui n'avait jusqu'ici été dépassé qu'à deux époques : fin 1963 et fin 1969-début 1970.

Si l'on compare les divers types de goulets à ceux qui existaient à ces époques, on s'aperçoit que les goulets « personnel » et « approvisionnement » sont moins élevés qu'ils ne l'étaient alors, mais qu'en revanche, le goulot « équipement » est très accentué : 29 % des entreprises sont empêchées de produire davantage par manque d'équipement, et cette proportion n'avait été atteinte précédemment qu'à la fin de 1969.

le goulot « équipement » est notamment très accentué...

De manière plus détaillée, on note depuis un an une très forte accentuation des tensions dans le secteur des biens intermédiaires, qui est aussi celui dont la production s'accroît actuellement le plus vite. Dans le secteur des biens de consommation, la légère détente enregistrée en mars semble saisonnière, et la proportion des entreprises qui utilisent leur équipement au maximum reste très élevée. En revanche, les tensions sont modérées dans le secteur des biens d'équipement, où elles sont cependant supérieures à la moyenne enregistrée sur longue période.

Le goulot « personnel » s'est un peu accru, en particulier pour les producteurs de biens intermédiaires et de biens d'équipement et il n'est que d'écouter chaque matin les émissions des agences de l'emploi pour s'en rendre compte.

Le manque d'approvisionnement ne constitue une limitation de la production que pour 5,4 % des industriels, ce qui est toutefois un peu supérieur au pourcentage de novembre dernier.

Aussi peut-on se demander si le niveau des équipements mis en place est suffisant.

De 1971 à 1972, la progression des dépenses des industriels en investissements productifs aurait été de 11 %. C'est sensiblement l'augmentation que laissaient prévoir leurs réponses à l'enquête de novembre dernier. La hausse des prix des biens d'équipement étant évaluée à 5 % par les mêmes industriels, ceci correspond à une croissance en volume de l'ordre de 6 %.

Depuis l'enquête de novembre dernier, les industriels ont assez nettement relevé leurs intentions de dépenses d'investissement pour l'année 1973. Leurs réponses à l'enquête de mars correspondent à une progression de leurs dépenses de 11 % entre 1972 et 1973, alors que la prévision n'était que de 6 % en novembre.

La croissance du volume de l'investissement serait de l'ordre de 6 % en 1973 ; comme en 1972 ce sont les producteurs de biens de consommation qui opèrent le plus fort relèvement de leurs projets : on peut penser que le renforcement des tensions qu'ils connaissent depuis un an les a incités à accentuer leur effort d'investissement.

... mais le redressement des taux d'autofinancement traduit un nouvel effort d'investissement.

Un autre motif de revision peut être trouvé dans le redressement des taux d'autofinancement : ceux-ci, après avoir connu une réduction progressive de 1968 à 1971, passant de 79,9 % à 68 %, se sont améliorés en 1972 (69,3 %).

Ainsi, après un effort exceptionnel d'équipement en 1969-1970, la France a-t-elle quelque peu relâché son effort ; après avoir bénéficié des avantages de la première période, nous risquons de pâtir du retard pris depuis lors.

La saturation des capacités de production qui en résultera fera alors sentir ses effets dans de nombreux domaines, et notamment sur le marché de l'emploi.

### 3° La situation relativement bonne du marché de l'emploi.

L'évolution récente de l'emploi a été marquée par la simultanéité de deux facteurs :

- la réduction contractuelle de la durée du travail ;
- la progression des effectifs.

La réduction de la durée du travail se poursuit ;

#### a) La durée hebdomadaire du travail.

Cet indicateur reproduit assez fidèlement la tendance de l'activité économique ; mais il convient, pour en apprécier l'exacte portée, de tenir compte de la situation particulière du marché de l'emploi en France résultant essentiellement d'une pénurie quasi-générale de main-d'œuvre qualifiée.

**Durée hebdomadaire du travail (1972-1973).**  
*Séries corrigées des variations saisonnières.*

	OUVRIERS des industries de transformation.	ENSEMBLE des activités et des personnels.
1972 :		
Janvier .....	44,4	44,3
Avril .....	44,2	44,0
Juillet .....	43,9	43,7
Octobre .....	43,9	43,7
1973 :		
Janvier .....	43,9	43,8

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Population.

Bien que, en raison des nouvelles méthodes appliquées depuis octobre 1972, il soit difficile d'établir des comparaisons, il semble qu'en ce qui concerne l'ensemble des entreprises et des personnels le mouvement de baisse constaté au 1<sup>er</sup> octobre 1972, soit une demi-heure depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1971, s'est poursuivi au quatrième trimestre de 1972. Malgré cette diminution, prévue dans le projet de protocole de Grenelle et dans de nombreux accords signés depuis 1968, la durée du travail en France reste plus élevée que dans les pays voisins, en particulier pour les ouvriers de l'industrie.

Cette diminution des horaires contribue à expliquer l'évolution des effectifs.

... les effectifs occupés augmentent encore trop peu...

b) *Les effectifs occupés.*

Les enquêtes trimestrielles du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Population concernant les effectifs occupés fournissent des données statistiques intéressantes reportées dans le tableau ci-après :

**Effectifs au travail (1972-1973).**

*Indices bruts (base 100 au 1<sup>er</sup> janvier 1972).*

	1972				1973
	Janvier.	Avril.	Juillet.	Novembre.	Janvier.
Industries de transformation :					
Y compris le bâtiment.....	100,0	99,9	100,5	100,7	100,8
Non compris le bâtiment.....	100,0	99,3	100,5	101,0	101,4
Toutes activités .....	100,0	99,8	100,5	100,5	100,6

*Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Population.*

Sur la base de ces données pour l'ensemble des industries de transformation, à l'exception de celles du bâtiment et des travaux publics, les effectifs sont en hausse de 0,6 % entre le 1<sup>er</sup> janvier 1972 et le 1<sup>er</sup> janvier 1973 : l'augmentation a été importante dans la construction électrique (+ 4 %), dans le bois et l'ameublement (+ 2,8 %), dans l'habillement (+ 2,7 %), alors que des diminutions ont été notées dans le textile, la première transformation des métaux et les cuirs et peaux.

La progression des effectifs n'a donc pas été très élevée dans l'industrie ; elle est un peu moins rapide que celle que l'on connaît en moyenne et devrait être désormais ralentie. Cette modération de l'augmentation des effectifs s'explique surtout par les forts investissements orientés vers des gains de productivité ; toutefois, certaines industries de consommation, comme l'automobile, ont un goulot personnel élevé, essentiellement en raison des difficultés qu'éprouvent certains chefs d'entreprise à trouver les agents qualifiés qu'ils cherchent : la question se pose alors de savoir si la forte activité du marché du travail qui a été enregistrée récemment sera maintenue.

... essentiellement en raison de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

c) *Le marché du travail.*

— *Les demandes et les offres d'emploi non satisfaites :*

On peut suivre l'évolution du marché du travail après la remise à jour de la correction des variations saisonnières pour lesquelles l'effet de la discontinuité due aux références en cours (mise en place de l'Agence nationale de l'emploi et modifications de gestion administrative) a pu être évalué. Ainsi les services statistiques concernant les demandes et les offres d'emploi non satisfaites ont dû être remaniés à plusieurs reprises, la dernière révision datant du mois de septembre 1972 ; en outre, à partir de ce même mois, la série des demandes non satisfaites ne comprend plus les bénéficiaires de la garantie de ressources (sorte de préretraite accordée aux chômeurs de plus de soixante ans) instituée par l'accord interprofessionnel du 27 mars 1972.

A définition constante, l'évolution récente a été la suivante :

**Emploi de la main-d'œuvre (1971-1973) (en milliers).**

*Indices corrigés des variations saisonnières.*

(Situation en fin de mois.)

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
<b>Demandes d'emploi non satisfaites :</b>												
1971.....	311,2	315,1	322,5	326,5	328,0	333,2	339,3	346,3	351,3	357,1	361,6	365,8
1972.....	369,0	374,2	375,6	384,1	383,7	377,2	379,7	386,8	393,9	385,5	378,3	375,7
1973.....	368,9	364,1	364,7	374,0	»	»	»	»	»	»	»	»
<b>Offres d'emploi non satisfaites :</b>												
1971.....	103,0	107,7	114,7	119,8	130,7	133,6	133,3	134,6	131,9	126,9	123,0	115,7
1972.....	121,6	127,9	132,7	138,5	144,2	158,6	163,3	169,9	186,1	217,2	220,1	217,3
1973.....	222,2	231,7	238,7	243,0	»	»	»	»	»	»	»	»

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Population.

Après correction des variations saisonnières, on constate que le nombre des *demandes d'emploi non satisfaites* a diminué de manière régulière depuis le mois d'octobre 1972.

Les demandes d'emploi non satisfaites qui avaient régulièrement diminué depuis octobre 1972 progressent à nouveau.

On pouvait penser que cette tendance se poursuivrait ; cependant, les statistiques des mois de mars et avril 1973 indiquent une reprise de ces demandes : il paraît d'autant plus difficile d'interpréter ces données qui portent sur une période relativement courte que, mise à part l'hypothèse d'une erreur de correction des chiffres bruts pour en éliminer les variations saisonnières, la forte activité économique que nous connaissons actuellement peut :

— compte tenu de l'augmentation rapide des salaires, accroître le nombre des personnes cherchant un emploi ;

— ou, compte tenu des coûts grandissants de la main-d'œuvre, conduire les chefs d'entreprise à ralentir l'embauche.

Il convient toutefois de s'interroger sur l'ampleur de la dégradation du marché de l'emploi depuis un an. Pour que les comparaisons soient correctes, il faut ajouter un chiffre des demandes d'emploi non satisfaites d'avril 1973 celui des personnes âgées de plus de soixante ans bénéficiaires de la préretraite, soit de 27.528, qui étaient prises en compte il y a un an.

Ainsi, du mois d'avril 1972 au mois d'avril 1973 les demandes d'emploi non satisfaites ont passé de 384.100 à 401.528, soit une progression de 4,5 % malgré la très forte expansion enregistrée entre-temps.

Les offres d'emploi non satisfaites sont à leur plus haut niveau.

Parallèlement, le nombre des *offres d'emploi non satisfaites* a été porté à son plus haut niveau en avril dernier, marquant une majoration très importante de 75,5 % par rapport à la même période de 1972, majoration qui reflète essentiellement la progression des besoins en main-d'œuvre des divers secteurs d'activité.

Cette situation ambiguë du marché du travail traduit l'inadaptation des possibilités de la main-d'œuvre aux besoins de l'industrie et confirme le décalage constaté à plusieurs reprises entre la demande et l'offre d'emploi. Dans les secteurs en expansion la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et parfois les difficultés à pourvoir les emplois pénibles ont d'ailleurs ralenti le développement de l'activité industrielle : dans au moins douze régions et seize au plus les besoins sont importants pour les tourneurs, les fraiseurs, les maçons-cimentiers, les soudeurs, les menuisiers et

les files d'attente dans les centres de formation professionnelle des adultes sont importantes, notamment pour les électriciens, les monteurs en chauffage central ; dans le même temps, des excédents sont enregistrés dans les formations de dactylos, d'aides-comptables, d'emplois de bureau, de coiffeurs, souvent de très faible niveau.

Il y a lieu aussi de souligner que le nombre des chômeurs secourus n'a cessé de croître depuis juin 1972 et que parmi ceux âgés de moins de soixante ans, on comptait en janvier dernier 37,9 % d'agents spécialisés et 33,9 % de personnel qualifié.

— *La population disponible à la recherche d'un emploi.*

Comme nous l'avons déjà indiqué, la mise en place progressive des bureaux de l'Agence nationale pour l'emploi a permis un meilleur recensement des personnes sans emploi mais a provoqué, dans les séries statistiques, des perturbations qui ne sont pas toutes imputables à l'évolution effective du chômage.

Pour connaître la population disponible à la recherche d'un emploi, nous procéderons, comme les statisticiens de l'I. N. S. E. E., en multipliant le nombre des demandes d'emploi non satisfaites par un coefficient de 1,4 afin de tenir compte de l'implantation de plus en plus ramifiée de l'Agence nationale pour l'emploi.

Sur cette base, il apparaît que les effectifs à la recherche d'un emploi étaient, à la fin du mois de mars dernier, de 530.000 personnes environ, nombre cependant inférieur de 2,8 % à celui enregistré un an auparavant. S'agit-il là du nombre des chômeurs ? Evidemment non, puisque dans cette population, à côté des chômeurs, il faut comprendre toutes les personnes qui, lorsqu'on les interroge, déclarent rechercher un emploi alors même qu'elles ont ou non entrepris ces recherches et qu'elles sont pourvues déjà d'une situation qu'elles désirent abandonner pour des raisons de convenances personnelles.

Alors comment connaître l'ampleur actuelle du chômage en France ? Si l'on s'en tient à la notion simple du nombre des bénéficiaires de l'aide publique, on observe que, fin janvier 1973, ce chiffre était de 145.000, soit le même que celui constaté pour la période correspondante de l'année précédente. En revanche, si l'on retient les statistiques de l'Unedic, organisme national chargé

de verser les allocations de chômage complémentaires, les bénéficiaires en février dernier étaient au nombre de 179.851 (soit + 5,5 % par rapport à février 1972).

Quoi qu'il en soit, la relative saturation des capacités de production de notre potentiel, que nous avons déjà soulignée, créera des tensions sur l'ensemble des marchés, y compris celui du travail, ce qui risque de rendre de plus en plus difficile l'apaisement souhaitable des salaires et des prix.

# C

## LA PERSISTANCE DES TENSIONS SUR LES PRIX ET SUR LES SALAIRES

L'inflation en France a été freinée au début de 1973 de manière artificielle par l'allègement de certains taux de la T. V. A.

Le changement des priorités, enregistré depuis le début de la précédente année sur les cadrans du tableau de bord de notre économie, à savoir le rôle prépondérant accordé à la croissance au lieu et place de l'inflation, n'est cependant guère perçu par la plupart des individus. Ainsi, le freinage artificiel de l'inflation par l'allègement, définitif ou temporaire, de certains taux de la T. V. A., s'est certes traduit par une progression modérée de l'indice des prix à la consommation ; cependant le consommateur français a continué à être inquiet de la progression des prix et peut-être même l'est-il davantage encore maintenant dans la mesure où dans le domaine des prix aucune modification profonde ne lui paraît être intervenue, même s'il admet que le dérapage de ceux-ci a été moins important en France que chez nos principaux partenaires.

### 1° L'évolution artificielle et l'évolution spontanée des prix.

#### a) *L'examen des statistiques.*

L'évolution des indices de prix de gros et de détail est retracée dans le tableau ci-après.

Evolution des indices de prix de gros et de détail (1971-1973).

ANNEES	PRIX DE GROS		PRIX DE DETAIL	
	Indice base 100 en 1949.	Rythme annuel de hausse. (En pourcentage.)	Indice base 100 en 1970.	Rythme annuel de hausse. (En pourcentage.)
Moyenne 1971.....	250,1	3,7	105,5	5,5
Moyenne 1972.....	264,6	5,8	112,0	6,2
Janvier 1973.....	281,4	9,4	115,5	6,6
Février.....	284,6	10,3	115,8	6,3
Mars (1).....	287,4	11,3	116,4	6,4
Avril.....	»	»	117,2	6,7

(1) Chiffres provisoires.

Source : I. N. S. E. E.

Deux constatations s'imposent à la lecture des dernières données connues pour 1973, celles du mois de mars :

— le rythme annuel de la hausse des prix de gros a marqué une évolution importante (11,3 %) eu égard à la progression moyenne de 1972 (+ 5,8) ; il est nettement supérieur à l'augmentation la plus forte enregistrée en 1969 (+ 8,6 %) ;

— la croissance du rythme annuel de l'indice des prix de détail (+ 6,7 %) est à peu près équivalente à la moyenne de l'an dernier (+ 6,2 %).

b) Les prix à la production.

— Les prix agricoles ont connu une progression rapide de février 1972 à février 1973 (taux annuel de 14,6 %) qui est la résultante de deux mouvements simultanés :

— la hausse importante (+ 23,4 %) des prix des produits d'origine végétale : si ceux des céréales ont progressé seulement de 3,3 % en revanche celui du vin et ceux des farineux et féculents se sont élevés respectivement à 31,7 % et à 24,6 % ;

— le relèvement des prix des produits d'origine animale a été lui aussi substantiel, le taux annuel étant de l'ordre de 11,3 % ; il traduit assez bien l'inélasticité de la production agricole, en cas de déséquilibre des marchés.

L'augmentation des prix à la production est inquiétante ;

On sait que la politique communautaire de l'élevage a connu des fluctuations importantes ; à cet égard on peut s'interroger sur l'opportunité de procéder, de préférence, au relèvement du prix d'orientation. Etant donnée la répercussion amplifiée du prix à la production sur le prix à la consommation, il apparaîtrait, en effet, plus judicieux, au lieu de modifier le prix d'orientation, d'accorder des primes à la production qui auraient une valeur d'incitation, mais ne contribueraient pas à accroître le prix à la production.

Ajoutons que le cas d'un certain nombre de productions, en particulier le lait, pour lesquelles les excédents n'ont pas empêché de fortes hausses des prix montre que le problème des prix agricoles à la production ne saurait être envisagé seulement comme un problème d'approvisionnements et que sa solution dépend aussi des conditions économiques d'ensemble et également des considérations d'origine politique.

— *Les prix industriels* : l'augmentation de ces prix s'est poursuivie de mars 1972 à mars 1973 à un taux de 11 %, contre 3,1 % au cours des douze mois précédents et 0,4 % entre mars 1970 et mars 1971.

Ainsi, la croissance des prix des produits industriels à la production s'est-elle accélérée à la fin de 1972.

**Augmentation des prix à la production (hors taxes).**

(En taux annuels.)

	De juin 1971 à nov. 1971.	De nov. 1971 à mars 1972.	De mars 1972 à juin 1972.	De juin 1972 à nov. 1972.	De nov. 1972 à mars 1973. (Prévision.)
Biens d'équipement.....	4,1	3,3	2,7	4,8	4,1
Biens intermédiaires.....	2,6	1,8	4,3	3,4	3,5
Biens de consommation (hormis industries agricoles et alimentaires).....	4,6	4,5	4,7	6,5	6,6
Ensemble (hormis industries agricoles et alimentaires) .....	3,6	2,8	3,9	4,7	4,7

Source : Enquête de conjoncture auprès des industriels.

Sans doute, comme le notent les analystes de l'I. N. S. E. E., est-il difficile de savoir si cette accélération traduit un mouvement de fond appelé à se prolonger ou est temporaire.

Des trois composantes les plus importantes des prix — prix des matières premières, revenu d'exploitation, charges salariales — il semble que ce soit essentiellement la dernière qui soit la plus liée aux hausses récentes. La croissance des taux de salaires horaires, qui sur les douze derniers mois connus (de janvier 1972 à janvier 1973) a atteint 12,3 %, n'a pas été compensée par celle de la productivité et implique certains relèvements de prix ; par ailleurs la nécessité de remplacer le matériel usé pèse également sur les prix des industriels.

Les légères différences d'évolution des prix que l'on constate selon les secteurs peuvent être attribuées à diverses raisons. La hausse plus forte qu'ailleurs dans le secteur de la construction tient vraisemblablement à la part élevée des frais de main-d'œuvre dans le coût total. On remarque également, et ceci est important pour l'évolution des prix de détail, que la hausse des prix à la production est plus rapide dans le secteur des industries de consommation que dans les autres. Dans la mesure où ces industries sont celles qui utilisent le plus largement leurs capacités de production, on peut se demander si cela ne traduit pas également une trop forte pression de la demande.

### c) Les prix de détail.

Ainsi que nous l'avons déjà noté, la hausse des prix de détail a été particulièrement rapide d'avril 1972 à avril 1973, ce qui correspond à un taux annuel de l'ordre de 6,7 %.

Ce qu'il convient de souligner dès l'abord, c'est que depuis un an les prix des produits alimentaires progressent le plus rapidement (+ 9,2 % d'avril 1972 à avril 1973 contre 7,3 % pour les services et 4,6 % pour les produits manufacturés).

La forte hausse des *produits alimentaires* est imputable à la croissance des prix à la production souvent liée — comme cela a été le cas pour la viande — à des situations de pénurie.

Sur de nombreux produits alimentaires on peut d'ailleurs constater que la hausse au stade du détail est légèrement inférieure à celle des prix à la production. Une telle différence n'est pas nouvelle. En cas de forte hausse, on constate souvent que, du moins en pourcentage, les marges des commerçants ont tendance à se réduire. Elles se reconstituent ensuite, lorsque l'évolution des prix devient plus modérée.

La montée des prix de détail résulte essentiellement :

— de la forte hausse des produits alimentaires...

Par ailleurs, la répercussion des augmentations des prix, décidées à Bruxelles, aura pour conséquence le maintien d'une croissance assez rapide des prix.

... alors que le relèvement des prix des produits manufacturés a été contenu...

Pour l'ensemble des *produits manufacturés*, on a observé une hausse relativement contenue. On a constaté certes une accélération à la fin de l'année dernière, surtout sensible pour l'habillement et la chaussure, la plupart des autres produits, à l'exception du tabac, ayant gardé des rythmes de hausse analogues à ceux observés au cours des douze mois précédents.

Toutefois, les chefs d'entreprise interrogés par l'I. N. S. E. E. en mars 1973 prévoient que la hausse des prix des produits manufacturés pourrait encore s'accélérer.

— et de la progression sensible des prix des services.

Dès le second semestre de 1972 (+ 3,1 %) on avait par ailleurs constaté un relèvement sensible des prix des *services*.

Comme l'indiquent les observateurs de l'I. N. S. E. E., une certaine distinction s'impose entre les services privés, dont les augmentations sont mieux réparties sur l'année et les services dont les tarifs sont fixés par décision publique. Pour les premiers, à l'exception des hôtels, cafés, restaurants, l'accélération n'a pas été très forte en fin d'année. La hausse totale en 1972 est cependant supérieure à la hausse moyenne des prix.

Pour les seconds — et on peut ajouter aux services proprement dits les tabacs et allumettes, les combustibles et énergie, les transports et le téléphone, dont les hausses de prix ont été retardées mais vont prendre bientôt effet — les inflexions en cours d'année n'ont que peu de sens mais sur l'ensemble de cette période, la hausse est inférieure à la moyenne. Ainsi, sauf pour les hôtels, cafés, restaurants, le relèvement des prix des services paraît relativement modéré, compte tenu de la progression d'ensemble, mais sans anticiper, bien entendu, sur les hausses à intervenir que nous venons d'évoquer.

\*

\* \*

Telle est l'évolution actuelle des prix en France ; elle a été artificiellement diminuée par les changements de taux de la T. V. A. décidés au début du mois de décembre 1972. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1973 en effet, le taux de 7,5 % appliqué aux produits alimen-

taires a passé définitivement à 7 % ; celui de 23 % a été ramené à 20 % et celui applicable à la pâtisserie fraîche a été réduit de 17,6 % à 7 % tandis que la T. V. A. était temporairement — pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 1973 — suspendue sur la viande de bœuf.

Techniquement, l'opération semble s'être bien passée, sans trop de « pertes en ligne » : la suppression d'un montant de recettes de près de 7 milliards de francs qui en résultait pour le budget devait se traduire par une baisse des prix de l'ordre de 1,2 % répartie sur tout le premier trimestre de 1973.

Aussi comprend-on l'hiatus dans la progression des prix en France depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1973. En 1972, le regain d'inflation avait été tel dans notre pays que la hausse des prix enregistrée alors a été la plus forte observée depuis le début de la V<sup>e</sup> République, notamment avec une augmentation annuelle de 18,2 % du prix de la viande.

Les effets de la baisse des taux de la T. V. A. étant épuisés...

L'évolution spontanée des prix aurait correspondu à la poursuite de la hausse à un rythme à peine inférieur à celui noté à la fin de l'année dernière : l'indice des prix aurait augmenté par exemple d'environ 0,8 % en janvier dernier. Les effets de la baisse de la T. V. A. se sont fait d'autant mieux sentir que le système des contrats de programme et des conventions de prix passés entre le Gouvernement et les professionnels paraissait bien au point. Aussi, pour le premier trimestre de 1973, la progression des prix a-t-elle été de 0,8 % contre :

- 2 % aux Etats-Unis ;
- 1,9 % au Royaume-Uni ;
- 2,5 % en Allemagne fédérale ;
- 2 % aux Pays-Bas.

Sur la base de cette comparaison, la hausse est donc restée relativement modérée en France, mais malgré le succès de la réduction de la taxe à la valeur ajoutée, force est de reconnaître que l'optimisme ne saurait être de rigueur aujourd'hui et que les sacrifices consentis sur la T. V. A. n'ont pas entraîné une baisse que l'on aurait pu escompter en janvier 1973.

... de nombreuses pressions à la hausse sont à nouveau perçues.

De nombreuses pressions à la hausse sont d'ores et déjà sensibles. Qu'il s'agisse des prix des produits manufacturés avec de multiples facteurs de progression (augmentation des cours des matières premières, des salaires, réajustement des tarifs

publics et privés), qu'il s'agisse des prix des produits industriels, les résultats de la réglementation n'ayant pas répondu aux espoirs, qu'il s'agisse enfin des prix des produits alimentaires — puisque aussi bien la stabilité de ceux-ci n'est guère défendue à Bruxelles — il faut se rendre compte que le climat est très inflationniste.

Certes, il faut rendre cette justice à M. Giscard d'Estaing d'avoir indiqué, dès qu'il en eut connaissance, que l'objectif européen fixé à Luxembourg de 4 % d'augmentation annuelle ne serait pas atteint. Ayant reconnu que « le jeu de l'inflation reprend ici et là en Europe » et que « les monnaies grelottent devant les décombres du système monétaire international », le Ministre de l'Economie et des Finances n'a pas caché que l'évolution des prix serait le grand sujet de préoccupation tout au long de l'année 1973.

Après la fin des résultats attendus des allègements de la T. V. A., la réévaluation des monnaies de l'Europe occidentale par rapport à la livre et au dollar peut constituer un certain frein à la hausse des prix en France mais il faut noter également que l'atténuation de la concurrence étrangère résultant de l'inflation très forte dont souffrent nos principaux partenaires est un facteur de progression des prix. Le problème d'une politique cohérente des prix se trouve dès lors posé.

## 2° La politique des prix.

Avant d'examiner les moyens mis en œuvre présentement pour juguler l'inflation, il n'est pas inutile de rappeler très brièvement que les causes de celle-ci sont variées.

### a) *Les causes de l'inflation.*

La hausse des prix telle que nous l'observons aujourd'hui en France nous paraît résulter d'une croissance désordonnée des coûts et de la demande.

**L'inflation par les coûts :** elle est due notamment à la hausse :

Outre l'inflation par les coûts qui est due notamment :

— au haut niveau des prix des matières premières importées,

— des prix des matières premières importées dont l'indice est passé de mars 1972 à mars 1973 de 140,0 à 183,9, soit une progression de + 31,3 %. Ce qui paraît plus inquiétant, c'est la rapidité de ce mouvement, ainsi que l'indique le tableau ci-après.

**Prix des matières premières importées (septembre 1972-avril 1973).**

*Indices taxes comprises (base 100 en 1962).*

• 1972				1973			
Septem- bre.	Octobre.	Novem- bre.	Décem- bre.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.
141,1	147,7	148,5	156,6	168,5	178,6	183,9	(1) 187,1

Source : I. N. S. E. E.

(1) Provisoire.

Cette forte augmentation des prix des matières premières résulte de la forte demande consécutive à la flambée de croissance observée dans de nombreux pays industrialisés : ces achats à prix élevés contribuent à importer l'inflation. Cependant, tout dernièrement, la tension sur ces prix semble s'atténuer, les demandes japonaises en particulier s'étant estompées.

Signalons le cas particulier du pétrole : il serait intéressant à cet égard de noter les conséquences de la nouvelle dévaluation du dollar et la position dominante acquise par les producteurs dans l'O. P. E. P., dont les exigences ne sont pas encore toutes définies ;

— *des salaires* : l'indice général des taux de salaire horaire a progressé de près de 12 % en 1972 et rien ne permet d'envisager une détente sur le marché du travail ; d'une part, la demande reste forte pour les catégories déjà très payées et, d'autre part, la révolte des O. S. laisse à penser que les petites catégories vont être augmentées, non pour des raisons économiques, mais pour des raisons sociales et être utilisées différemment, ce qui peut diminuer leur productivité et peser sur les coûts des biens de grande consommation.

— **L'inflation par la demande** dont la preuve tangible est offerte par l'augmentation des délais de livraison.

Cette inflation résulte notamment :

— de l'inélasticité de l'offre quasi générale :

— puisque les marchés extérieurs ne peuvent plus être autant sollicités ;

... et à la progres-  
sion trop rapide des  
salaires,

on observe une  
inflation par la de-  
mande résultant es-  
sentiellement :

— de l'inélasticité  
de l'offre ;

— de la progression des revenus des ménages ;

— de la progression des revenus des ménages :

— nous avons vu le cas des salariés ; il en est de même des agriculteurs qui viennent de bénéficier de deux bonnes années (+ 12 % en pouvoir d'achat en 1972) ;

— et très vraisemblablement des professions non salariées dont les profits ont dû généralement augmenter de manière substantielle au cours des derniers mois bien que les statistiques manquent en ce domaine ;

— de l'accroissement de la masse monétaire.

— de l'accroissement de la masse monétaire : celle-ci, conforme certes au planning établi en décembre dernier, atteint tout de même le taux annuel de 19 % d'avril 1972 à avril 1973 au lieu de 21 et de ce fait ne peut être neutre.

Sans doute, l'emprunt d'environ 6 milliards de francs lancé par l'Etat à la mi-janvier a-t-il réduit la masse monétaire d'une valeur équivalente, le Trésor n'ayant pas remis cette somme dans les circuits économiques. Sans doute le ralentissement actuel du gonflement de la masse monétaire peut-il sembler en partie artificiel ; mais du point de vue économique l'objectif que s'était fixé le Gouvernement, à savoir modérer la distribution du crédit sans casser l'expansion, a été globalement atteint et par là même une certaine modération des prix a été indirectement obtenue. Il y a lieu alors de savoir dans quelles conditions l'action directe sur l'inflation est désormais engagée.

b) *La programmation contrôlée annuelle des prix.*

Ni liberté absolue  
ni blocage des prix...

Concernant l'action sur les prix, le Gouvernement estime que les solutions extrêmes, celle de la liberté absolue et celle de blocage, ne sont ni raisonnables ni réalistes.

La simple observation de la progression excessivement rapide des rémunérations, qui résulte de libres décisions, montre que la généralisation d'un régime de totale liberté conduirait à une hausse des prix dont le taux ne serait pas longtemps supportable par l'économie. Par la suite, pour rétablir l'équilibre, les Pouvoirs publics n'auraient plus d'autres recours que de ralentir l'activité économique elle-même, en rendant plus difficile le maintien du plein emploi.

A l'inverse, le blocage des prix n'apparaît pas réaliste au Gouvernement : l'intérêt d'une telle mesure, qui ne peut être que temporaire, est, lorsque l'évolution des prix prend de la vitesse, de

lui donner momentanément un coup d'arrêt, afin de rendre possible par la suite une progression nettement plus modérée. Or, ce résultat a pu être exactement obtenu, sans qu'il ait été besoin de recourir à ce procédé contraignant, par l'allègement de la T. V. A. qui est cependant et momentanément plus coûteux pour l'Etat.

... mais une progression contrôlée annuelle de ceux-ci.

L'objet de la politique des prix étant alors moins d'en stopper la progression pour une brève durée, que de la modérer sur une période plus longue, le Gouvernement s'est fixé comme objectif d'atteindre en 1973 une progression du niveau des prix inférieure de un point à celle de la moyenne de nos principaux partenaires, et de conserver ainsi pour l'économie française l'avantage tiré de la réduction des taux de la T. V. A.

— *Les produits industriels.*

Les accords qui seront proposés aux branches industrielles et aux entreprises seront établis en fonction d'un indicateur moyen national fixé à 3,6 % pour la période du 1<sup>er</sup> avril 1973 au 31 mars 1974. Ce taux se compare à celui de 3 % fixé pour la première étape de la programmation. Il tient compte de la hausse des matières premières de base et des charges salariales. Il traduit également la nécessité d'un ralentissement significatif des hausses nominales des rémunérations.

Les accords proposés à la signature des branches industrielles ou des entreprises comporteront, comme par le passé, des taux différenciés par rapport à cet indicateur moyen en fonction de la productivité des différentes branches industrielles.

Toutefois, pour tenir compte des fluctuations importantes et difficilement prévisibles des prix des matières, les branches professionnelles ou les entreprises pourront opter pour une programmation portant de manière distincte sur les matières utilisées dont elles pourront récupérer les variations de prix sous réserve des conditions effectives d'approvisionnement et d'autre part, sur l'ensemble des autres charges, auxquelles elles pourront appliquer le taux correspondant à la limite inférieure de l'indicateur de programmation, c'est-à-dire 3 %.

— *Les marges de commerce.*

Pour le commerce des produits manufacturés, il sera proposé aux organisations professionnelles et aux entreprises de reconduire

les engagements de stabilité des marges relatives par famille d'articles sous réserve que la baisse de la T. V. A. intervenue le 1<sup>er</sup> janvier dernier soit durablement répercutée.

Pour les produits alimentaires, des avenants aux conventions seront discutés avec les professions intéressées.

— *Les prestations de service.*

Les conventions départementales ou nationales conclues avec les prestataires de service prévoient désormais des taux de hausse différenciés en fonction de la structure des charges d'exploitation.

— *Les tarifs publics.*

Les tarifs publics seront déterminés en application des mêmes principes. L'administration veillera à ce que la hausse de ces tarifs ne puisse jouer un rôle dans le sens d'une accélération de l'augmentation des prix.

Sans doute est-il trop tôt pour apprécier cette programmation contrôlée annuelle des prix. Ce qui est important à noter, c'est que la marge de manœuvre est étroite entre les actions à mener d'un côté pour prévenir l'inflation, de l'autre pour maintenir l'expansion et le niveau actuel de l'emploi. Or, les capacités de production des usines étant d'ores et déjà utilisées à plein, pour produire davantage et développer l'emploi, il faudrait investir ; ceci implique des possibilités de financement, donc de crédit et, partant, un gonflement momentané des liquidités monétaires qui ne manquerait pas lui-même d'exercer une pression à la hausse des prix.

### 3° La progression des rémunérations.

a) *L'examen des statistiques.*

**Le taux de croissance des salaires est très important.**

Depuis 1968, le taux de croissance des salaires apparaît très important ainsi qu'il ressort des résultats de l'enquête menée par le Ministère du Travail tels qu'ils sont rappelés dans le tableau suivant.

## Evolution du pouvoir d'achat des salaires horaires (1968-1972).

(En pourcentage.)

	HAUSSE des salaires horaires.	HAUSSE des prix (259 articles plus 295 postes).	EVOLUTION du pouvoir d'achat.
Premier trimestre 1968.....	1,25	0,41	+ 0,84
Deuxième trimestre 1968.....	10,34	0,99	+ 9,35
Troisième trimestre 1968.....	1,67	2,20	- 0,53
Quatrième trimestre 1968.....	1,41	1,68	- 0,27
Premier trimestre 1969.....	1,81	1,25	+ 0,56
Deuxième trimestre 1969.....	2,25	1,24	+ 1,01
Troisième trimestre 1969.....	2,03	1,38	+ 0,65
Quatrième trimestre 1969.....	2,44	1,59	+ 0,85
Premier trimestre 1970.....	2,94	1,12	+ 1,82
Deuxième trimestre 1970.....	2,48	1,01	+ 1,47
Troisième trimestre 1970.....	2,21	1,20	+ 1,01
Quatrième trimestre 1970.....	2,62	1,28	+ 1,34
Premier trimestre 1971.....	3,11	1,46	+ 1,65
Deuxième trimestre 1971.....	2,33	1,53	+ 0,80
Troisième trimestre 1971.....	2,47	1,42	+ 1,05
Quatrième trimestre 1971.....	2,32	1,12	+ 1,20
Premier trimestre 1972.....	3,08	1,38	+ 1,70
Deuxième trimestre 1972.....	2,81	1,91	+ 0,90
Troisième trimestre 1972.....	2,69	2,05	+ 0,64
Quatrième trimestre 1972.....	3,12	1,13	+ 1,99

Source : I. N. S. E.E.

La hausse nominale des salaires ne s'est pas ralentie au dernier trimestre de 1972, puisqu'elle a atteint (pour le salaire horaire ouvrier, recensé par les statisticiens des affaires sociales) 3,1 % entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 1<sup>er</sup> janvier. L'augmentation en un an s'est élevée ainsi de 11,7 %, taux annuel record depuis la « flambée » de 1968-1969.

Cette hausse annuelle correspond, malgré l'augmentation des prix, à une amélioration du pouvoir d'achat horaire de 5,2 %. En fait, l'amélioration effective du niveau de vie ouvrier est inférieure à ce chiffre, puisque la durée moyenne du travail a baissé de 1,1 % en un an. Il faut remonter quatre ans en arrière pour trouver des résultats supérieurs, s'agissant d'un quatrième trimestre : 14,9 %

L'amélioration du pouvoir d'achat est, elle aussi, forte.

de hausse du salaire nominal en un an et 9,6 % d'amélioration du pouvoir d'achat en 1968. Les taux correspondants ont été respectivement en 1969 de 8,5 % et 2,3 %, en 1970 de 10,2 % et 5,6 % et en 1971 de 10,2 % et 4,7 %.

b) *L'évolution des salaires réels de 1964 à 1971 dans les différents pays de la C. E. E.*

De 1964 à 1971, les gains horaires nominaux des ouvriers de l'industrie française ont augmenté de 82,3 %. Cependant, une fois déduite l'évolution des prix à la consommation, l'accroissement « réel » n'est plus que de 36,7 %. La croissance « réelle » des salaires des ouvriers français est du même ordre que celle observée en Allemagne fédérale (+ 39,8 %) et aux Pays-Bas (+ 38,4 %) ; elle reste inférieure à celle des ouvriers italiens (+ 51,4 %), mais beaucoup plus importante qu'en Angleterre (+ 14,7 %).

Toutefois, dans les six pays du Marché commun et la Grande-Bretagne, les gains horaires ne sont pas directement comparables : d'une part, l'importance des primes annuelles par rapport au gain versé régulièrement n'est pas tout à fait la même ; d'autre part, la durée hebdomadaire est différente.

Le rapprochement des taux d'accroissement annuels moyens des gains nominaux, des prix à la consommation et des salaires réels permet de faire le bilan des évolutions dans les sept pays étudiés au cours de la période considérée.

Ainsi on constate que sur l'ensemble de la période 1964-1971, trois pays, l'Allemagne, la France et les Pays-Bas voient leurs gains réels s'accroître pratiquement au même rythme annuel moyen : 4,9 %, 4,6 % et 4,8 %. Ce résultat est atteint cependant avec des taux d'accroissement des prix assez différents : respectivement 2,8 %, 4,2 % et 5,2 %.

Trois pays allient des taux moyens d'accroissement des prix à la consommation relativement modérés à des taux élevés d'accroissement des salaires réels. Ce sont l'Allemagne, déjà citée (2,8 % et 4,9 % par an), l'Italie (3,6 % et 5,8 %) et la Belgique (3,7 % et 5,1 %).

Au Luxembourg, l'accroissement des prix est parallèle à celui des salaires réels (3,2 % et 3,9 %).

Enfin, le Royaume-Uni combine l'accroissement des prix le plus rapide (5,3 % par an) au plus faible accroissement des salaires réels (2 % par an).

Cependant sur une période de huit ans, la progression par an des gains réels en France est voisine de celle de l'Allemagne.

c) *De fortes inégalités salariales.*

Les inégalités salariales restent fortes en France.

Il ressort d'une étude sérieuse établie par l'I. N. S. E. E. d'après les états statistiques concernant environ treize millions de salaires du commerce et de l'industrie, des transports et des services, y compris ceux des secteurs publics ou semi-publics que, sur la base du montant des salaires perçus en 1972, 35,5 % de ces personnels employés à temps complet gagnaient moins de 1.150 F par mois et que 34,2 % percevaient un salaire mensuel compris entre 1.150 F et 1.725 F.

Sans doute, depuis 1968, l'écart hiérarchique entre les salaires a généralement cessé de se creuser, mais d'importantes inégalités de rémunérations demeurent :

— soit **globales** : elles sont de 1 à 7,2 entre les femmes manœuvres et les cadres administratifs supérieurs masculins ;

— soit **entre les sexes** : les femmes gagnent 26 % de moins que les hommes quand elles sont O. S., 28 % de moins quand elles sont ouvrières qualifiées, 23 % de moins quand elles sont employées, 27 % de moins quand elles sont cadres moyens et 36 % de moins quand elles sont cadres supérieurs ;

— soit **entre les régions** : l'ouvrier des Hauts-de-Seine gagne 76 % de plus que dans le Gers, 72 % de plus que dans la Creuse, 66 % de plus qu'en Corse. L'employé parisien a un salaire moyen supérieur de 60 % et de 51 % à celui de son collègue respectivement de la Meuse et de la Lozère. Les cadres supérieurs parisiens touchent en moyenne 72 % de plus que ceux de la Haute-Loire et 61 % de plus que ceux du Cantal ;

— soit, **entre les salariés de la fonction publique et ceux du secteur privé** : malgré les difficultés de comparaison des montants des rémunérations des uns et des autres, une étude portant sur l'évolution comparée des salaires depuis dix ans a été établie : sur la base de l'indice 100 en 1962, l'indice d'ensemble des traitements de la fonction publique était à l'indice 208,2 en juillet 1972, celui des fonctionnaires supérieurs à 197,6 tandis que pour les cadres et les ouvriers du secteur privé l'indice pour la même période était passé respectivement à 222,7 et à 233,6. Comment s'étonner après cela que des cadres formés dans la fonction publique soient amenés à quitter le service public pour rechercher des emplois privés plus rémunérateurs ?

A toutes ces considérations il faut ajouter l'écart dans les régimes de retraites, le rapport pouvant atteindre 14 entre le taux minimum et le taux maximum.

d) *Le revenu réel des exploitants agricoles.*

Le résultat brut d'exploitation a subi une hausse de 17,2 % en 1972 par rapport à 1971, selon la Commission des comptes de l'agriculture.

Avec une valeur ajoutée qui croît de plus de 15 %, des subventions en forte expansion (+ 25,8 %) et malgré 11 % d'augmentation des charges, le résultat brut d'exploitation est, en effet, passé de 38,9 milliards de francs à 45,6 milliards de francs.

Si on tient compte de la diminution de la population agricole, et de la hausse des prix de la production intérieure brute, l'augmentation du revenu agricole en francs constants serait pour 1972 d'environ 11,5 %.

Intrinsèquement exceptionnels, puisqu'ils sont environ deux fois supérieurs à l'évolution des revenus salariaux, ces résultats le sont également par rapport à la progression des années précédentes : le taux de croissance moyen de la période 1966-1970 s'établit à 4,2 %. De 1970 à 1972, le revenu agricole s'est accru de 20 % contre seulement 23 % de 1965 à 1970.

Bref, environ 6 % de progression en moyenne sur sept années. C'est pourquoi les dirigeants paysans estiment qu'il ne s'agit que d'un rattrapage.

Au demeurant, cette évolution favorable du revenu agricole ne devrait pas cacher, malgré leur récente atténuation, les disparités importantes qui existent dans ce domaine. Sans doute est-il difficile de comparer entre elles les régions qui, compte tenu de leurs particularités humaines, géographiques notamment, sont très différentes les unes des autres. Cependant nous devons mentionner que, selon les comptes départementaux de l'agriculture pour 1971, en prenant pour moyenne l'indice 100, le revenu moyen par exploitation (qui correspondait, en 1971, à environ 25.000 F) s'échelonnait de l'indice 30 pour la Corse, la Savoie et l'Ardèche, à plus de 300 dans l'Oise et le Val-d'Oise et même à plus de 500 dans la Seine-et-Marne.

Des régions comme le Limousin à l'indice 55 avec l'élevage, le Languedoc à l'indice 51 avec des vins de consommation courante,

étaient donc très défavorisées lorsqu'on les compare à la Région parisienne à l'indice 375 avec les céréales ou la Champagne à l'indice 192 avec ses vins d'appellation. Or, on constate qu'en 1971, vingt-six départements sur les trente-cinq les mieux classés, ont augmenté leur avance et que dix départements sur les cinquante-sept les plus en retard ont vu s'accroître ce handicap, ce qui ne peut manquer d'entraîner tôt ou tard des situations explosives.

\*  
\* \*

Ainsi, malgré la forte expansion industrielle, d'importantes inégalités sociales subsistent encore dans notre pays. Sans doute la tendance est-elle à l'atténuation de disparités par trop choquantes ; le programme présenté récemment par le Gouvernement a pour objectif la disparition progressive de ces « points noirs » de la croissance économique. Il est bon que les Pouvoirs publics soient animés d'une telle volonté ; ce n'est qu'au moment du choix des orientations budgétaires que nous saurons si les actes politiques traduisent de manière judicieuse et réaliste les bonnes intentions proclamées.

## D

### **DES EQUILIBRES EXTERIEURS SATISFAISANTS A LA VEILLE DES IMPORTANTES NEGOCIATIONS COMMERCIALES MONDIALES**

L'environnement international caractérisé, comme nous l'avons vu, par une reprise quasi générale de l'expansion constitue un facteur favorable pour nos échanges extérieurs ; la conjoncture, dans ce domaine, paraît d'autant plus avantageuse pour notre économie qu'elle est marquée également par une percée des produits français à l'étranger.

Sans doute l'élargissement de notre part du marché mondial qui en résulte a-t-il des limites qui devraient être atteintes assez rapidement compte tenu notamment de la réévaluation du franc français vis-à-vis d'un certain nombre de monnaies étrangères, d'une part, et de la réduction des capacités de production disponibles en France, d'autre part.

Quoi qu'il en soit, observant les derniers résultats connus des échanges extérieurs, nous devons indiquer qu'ils laissent un excédent appréciable ; au surplus, la balance de nos paiements avec l'étranger, qui, sur le plan global, traduit la prospérité actuelle de notre économie, nous paraît également satisfaisante.

**Nos échanges extérieurs laissent un excédent appréciable depuis mars 1972.**

#### **1° Un excédent appréciable de nos échanges extérieurs.**

##### *a) L'examen des données statistiques.*

En termes F. O. B. (free on board), les résultats du commerce extérieur pour les quatre premiers mois de la présente année laissent apparaître un excédent appréciable, puisque sur la base

de séries corrigées des variations saisonnières jusqu'au mois d'avril 1973, le taux de couverture a été nettement supérieur à 100.

**Balance commerciale (janvier-avril 1972-1973).**

*Séries corrigées des variations saisonnières.*

(En millions de francs.)

	1972				1973				Janv. avr. 1973.
	Janv.	Févr.	Mars.	Avril.	Janv.	Févr.	Mars.	Avril.	Janv. avr. 1972.
Importations									
F. O. B. ....	9.241	10.706	10.663	9.669	12.143	11.861	12.394	11.289	+ 18,4
Exportations									
F. O. B. ....	9.853	10.279	10.789	10.911	12.801	12.275	12.674	12.444	+ 20
Balance .....	+ 612	— 427	+ 126	+ 1.242	+ 658	+ 414	+ 280	+ 1.155	
Couverture .....	106,6	96,0	101,2	112,8	105,4	103,5	102,3	110,2	

Source : Ministère de l'Economie et des Finances.

Il ressort de l'examen de ces résultats :

— que les derniers chiffres connus, soit ceux du mois d'avril 1973 permettent d'enregistrer un excédent de 1.155 millions de francs avec une couverture de 110,2 %. Par rapport au mois correspondant de 1972, les importations se sont accrues de 15,7 % et les exportations de 14,9 % ; cette légère augmentation de nos achats par rapport à nos ventes s'explique par l'emballement de la production industrielle ;

— que, sur les quatre premiers mois de 1973 par rapport à la même période de l'année précédente, notre commerce — qui est d'ailleurs régulièrement excédentaire depuis mars 1972 — a été caractérisé par une progression record de nos exportations (+ 20 %) qui devance nettement celle de nos importations (+ 18,4 %).

Deux constatations, dès lors, s'imposent :

— même après la correction des hausses de prix, l'accroissement de nos échanges avec l'étranger se poursuit dans des conditions très favorables ; l'exportation demeure un moteur de la croissance ;

L'exportation demeure un moteur de la croissance...

... et l'amélioration de la compétitivité des produits français sur les marchés extérieurs est évidente.

— le maintien et même l'amélioration de la compétitivité des produits français sur les marchés extérieurs sont évidents. Sur la période des quatre premiers mois de la présente année, nos ventes se sont accrues plus que nos achats : le taux de couverture s'est amélioré de 1,5 point environ.

Telle est la tendance actuelle ; il est intéressant, pour l'apprécier, de connaître quel a été, pour l'année écoulée, le cadre général de nos échanges extérieurs.

b) *Le cadre général des échanges extérieurs en 1972.*

— *L'amélioration progressive de la conjoncture internationale :*

Ainsi que nous l'avons déjà souligné, l'année 1972 a été notamment caractérisée par une reprise de l'activité économique chez nos principaux partenaires : il en est résulté un accroissement de la demande étrangère qui a principalement porté sur les biens de consommation.

Par ailleurs, la hausse des prix s'est poursuivie dans les pays occidentaux en 1972 : les majorations de salaires sont restées supérieures aux gains de productivité et la montée des cours des matières premières a pesé sur les coûts de production, entraînant une hausse des prix des produits manufacturés.

— *La grande vigueur de l'économie française :*

La hausse des prix intérieurs français n'ayant pas été supérieure à celle observée en moyenne à l'étranger, nos exportateurs ont pu ainsi conserver le bénéfice des changements de parité monétaire successifs.

Plus que par le passé, nos chefs d'entreprise ont mis à profit la marge de compétitivité dont ils disposent pour mener une politique commerciale plus agressive : à cette attitude, il faut ajouter les premiers effets de l'effort d'implantation commerciale entrepris depuis la dévaluation de 1969.

c) *Le mouvement des échanges proprement dits :*

— **les exportations** : le tableau ci-après reproduit l'évolution en volume et en valeur de nos exportations en 1972 par comparaison avec la situation enregistrée l'année précédente.

Evolution des exportations françaises (F. O. B.).

(1971-1972).

	INDICES DE VOLUME base 100 en 1966.			MOYENNES MENSUELLES (En millions de francs.)		
	1971	1972	Variation en pour- centage.	1971	1972	Variation en pour- centage.
Alimentation, boissons, tabac .....	171,7	195,3	+ 14,2	1.592	1.921	+ 20,7
Produits bruts .....	148	169,2	+ 14,3	475	580	+ 22,1
Energie, lubrifiants .....	102,8	118,5	+ 15,3	210	245	+ 16,7
Produits manufacturés .....	174,9	198,5	+ 13,3	7.133	8.117	+ 13,8
Comprenant :						
Demi-produits .....	161	182,1	+ 13,1	2.271	2.518	+ 10,9
Biens d'équipement .....	176,1	193,3	+ 9,8	2.246	1.460	+ 9,5
Biens de consommation.....	188,2	220,7	+ 17,3	2.216	3.139	+ 20
Ensemble .....	170	193,2	+ 13,6	9.410	10.863	+ 15,4

Source : I. N. S. E. E.

La lecture de ces données permet de faire les constatations générales suivantes :

Sur six ans, nos ventes ont presque doublé en volume...

— compte tenu de la base 100 en 1966, nos ventes en volume ont presque doublé en six ans, l'indice d'ensemble étant passé en 1972 à 193,2 ;

... et la structure de nos exportations a été sensiblement modifiée.

— la structure elle-même de nos exportations a été sensiblement modifiée en six ans puisque les produits incorporant le plus de valeur ajoutée ont été ceux qui ont progressé le plus rapidement (+ 198,5 % pour les produits manufacturés contre + 195,2 % pour l'alimentation, les boissons et le tabac) ; les produits finis industriels ont constitué plus de la moitié de nos exportations en valeur.

— **les importations** : le tableau ci-après récapitule en volume et en valeur l'évolution de nos importations en 1972 par rapport à l'année précédente :

**Evolution des importations françaises (C. A. F.)  
(1971-1972).**

	INDICES DE VOLUME base 100 en 1966.			MOYENNES ANNUELLES (en millions de francs).		
	1971	1972	Variation (En %.)	1971	1972	Variation (En %.)
Alimentation, boissons, tabac.....	121,2	135,9	+ 12,1	1.183	1.369	+ 15,7
Produits bruts.....	120,4	130,5	+ 8,4	1.045	1.118	+ 7
Energie, lubrifiants.....	149,4	166,2	+ 11,2	1.352	1.485	+ 9,8
Produits manufacturés.....	200,9	231,2	+ 15,1	6.164	7.256	+ 17,7
Comprenant :						
Demi-produits.....	193,1	231,1	+ 20,2	2.309	2.691	+ 16,5
Biens d'équipement.....	196,7	209,9	+ 6,7	2.137	2.456	+ 14,9
Biens de consommation.....	211,2	257,1	+ 21,7	1.718	2.109	+ 22,7
Ensemble.....	168	190,8	+ 13,6	9.744	11.228	+ 15,2

Source : I. N. S. E. E.

Il convient de remarquer :

Sur la même période, nos achats ont également considérablement progressé en volume mais moins que nos ventes.

— que sur la base 100 en 1966, la progression d'ensemble en volume de nos achats a presque doublé en six ans (+ 190,8 %) avec une progression annuelle de 1971 à 1972 égale à celle de nos ventes (+ 15,2 %).

D'autres observations concernant l'évolution des flux d'exportations par catégories de produits en 1972 par rapport à 1971 peuvent être présentées :

— *les produits agricoles* ont donné lieu à des exportations en progrès de 20,7 % par suite de l'écoulement d'une partie importante de nos livraisons de céréales sur le marché communautaire et de l'augmentation des tonnages exportés principalement vers les pays socialistes. Si les résultats sont très satisfaisants, notamment pour les fruits et les vins, en revanche les produits laitiers ont légèrement diminué et des sacrifices financiers importants ont souvent dû être consentis pour l'exportation de nos produits agricoles ;

— *les matières premières et les produits bruts* : la hausse des cours mondiaux a renchéri le coût de nos ventes, essentiellement pour les matières premières et les cuirs ;

— *les demi-produits* : nos ventes n'ont progressé que de 10,9 % par suite de la moindre vigueur de la demande étrangère : (plafonnement pour les produits sidérurgiques + 7,25 %, mais progression sensible pour les produits chimiques + 14,7 %) ;

— *les produits finis* : nos ventes ont été affectées par la faiblesse de la demande d'investissements émanant des principaux pays clients, notamment pour le matériel électrique, les machines mécaniques diverses, et surtout le matériel pour les travaux publics ;

— *les biens de consommation* : nos ventes ont continué à se développer à un rythme très voisin de celui enregistré en 1971 ; si le taux d'augmentation de nos exportations d'automobiles (17,8 %) se situe un peu en retrait de la tendance moyenne, les exportations de produits des industries diverses (parfums, bijoux, articles de plein air...) sont en progrès ;

— que la structure de nos importations a été profondément modifiée : les achats de biens de consommation ont augmenté en six ans de 257,1 %, alors que ceux de produits agricoles ou de produits bruts ont progressé respectivement de 135,9 % et de 130,5 % pendant la même période.

Il faut noter également que nos *importations en valeur de produits agricoles* n'ont augmenté en un an que de 15,7 %, celles de *demi-produits* de 16,5 % notamment en raison du niveau élevé de l'activité industrielle, tandis que la forte hausse de nos achats (+ 22,7 %) de biens de consommation traduit le dynamisme de la demande des ménages.

— **Quelques balances (C.A.F./F.O.B.) calculées par catégories de produits** d'après les éléments statistiques fournis par le Ministère de l'Economie et des Finances :

— *les produits agricoles* : l'ensemble du secteur laisse un solde positif de 5.209 millions de francs et un taux de couverture de 127,3 % en amélioration sur l'année précédente ;

— *les produits énergétiques* : malgré un léger redressement de notre taux de couverture (18,5 % en 1972), le déficit de ce poste continue à peser lourdement sur l'équilibre de nos échanges et cette tendance ne peut que se renforcer dans un proche avenir ;

— *les demi-produits* : bien que le solde de nos échanges soit resté largement positif (+ 2.222 millions de francs), il a cependant diminué par rapport à 1971, entraînant une dégradation parallèle du taux de couverture (109,1 contre 114,5 en 1971) ;

— la balance de nos échanges de *biens d'équipement* est redevenue déficitaire de 944 millions de francs en 1972 (taux de couverture 97,2) après avoir été légèrement excédentaire en 1971 (+ 147 millions de francs) : le déséquilibre de la balance des machines-outils s'est réduit dans de très faibles proportions et l'amélioration constatée est à peine sensible dans la branche du matériel de précision qui demeure largement déficitaire avec un taux de couverture de 79,6 % ;

— pour les *biens de consommation*, on note une légère détérioration du taux de couverture de nos échanges qui s'est établi à 142,5 % contre 146,9 % en 1971.

Ainsi l'évolution de la structure de nos échanges par produits en 1972 par rapport à l'année précédente a-t-elle été caractérisée essentiellement :

Cependant la part croissante des produits agricoles et le recul de celle des biens d'équipement dans nos ventes ne sont guère satisfaisants ;

— pour nos *ventes*, par la part croissante prise par les produits agricoles (18,5 % de nos exportations totales en 1972 contre 17,7 % en 1971), par une quasi-stabilité de la part de l'énergie et des matières premières, par une régression sensible de celle des demi-produits, par un recul de celle des biens d'équipement (24,5 % en 1972 contre 25,3 % en 1971) compensé par les progrès de la part des biens de consommation (26,4 % contre 25,7 %) ;

— pour nos *importations*, par un amoindrissement de l'importance relative des produits primaires (produits agricoles, énergie, matières premières) et par une augmentation de la part détenue par les demi-produits et surtout les produits finis.

d) *La répartition géographique des échanges :*

— avec les pays partenaires du Marché commun, nos ventes ont augmenté de 16,4 % par rapport à 1971, le meilleur résultat ayant été obtenu avec l'Italie (+ 21,6 %) ; s'agissant des importations en provenance de la C. E. E. dont la progression ressort à 15,9 %, ce sont surtout les achats à l'Union économique belgo-luxembourgeoise (+ 19,4 %) et à l'Italie (+ 18,3 %) qui se sont accrus. D'où une légère amélioration du taux de couverture des échanges avec les pays du Marché commun (de 95,5 à 95,9 %) due essentiellement à une consolidation de notre excédent avec l'Italie ;

— avec les autres pays d'Europe : le fait le plus notable est le retournement de la balance commerciale avec le Royaume-Uni qui est devenue excédentaire de 119 millions de francs en 1972 après avoir été déficitaire de 849 millions de francs en 1971, les échanges s'étant intensifiés à l'importation (+ 17 %) mais surtout à l'exportation (+ 38,4 %).

Les ventes à destination de la Suisse se sont accrues de 23,6 %, d'où un renforcement substantiel de notre excédent avec ce pays (+ 1.031 millions de francs) ; les progrès sont également importants vers la Suède (+ 29,8 %) et l'Espagne (+ 17,3 %) ;

— avec les Etats-Unis : la progression de nos exportations (+ 14,5 %) a été insuffisante pour amorcer un redressement significatif de notre taux de couverture, qui reste le plus faible de tous ceux enregistrés avec nos principaux partenaires commerciaux (63,4 %) ;

— avec le reste du monde : si l'évolution de nos achats aux pays du Moyen-Orient a été plus modérée qu'en 1971 en raison de la nette décélération en valeur de nos approvisionnements en pétrole brut, nos importations en provenance du Japon se développent toujours rapidement, mais l'élément nouveau est la forte reprise de nos exportations à destination de ce pays (+ 34,8 %).

Nos échanges avec les pays de la zone franc se sont soldés par un excédent de 3.211 millions de francs, en sensible diminution sur l'an dernier.

\*  
\* \*

Le renforcement de la concentration géographique de nos échanges extérieurs s'est poursuivi : nos partenaires de la C. E. E. ont consolidé leur position de premiers fournisseurs et de premiers

... de même, le renforcement de nos échanges avec les pays partenaires de la C. E. E. accroît les risques, en cas de crise économique chez ceux-ci.

clients de la France : 50 % de nos importations proviennent de ces pays, contre 49,6 % en 1971, et 49,5 % de nos exportations leur sont destinées, contre 49,1 % en 1971.

Si l'on ajoute le Royaume-Uni qui se classe au quatrième rang des clients de la France, derrière les Etats-Unis, la Suisse et l'Espagne, c'est en définitive 67,9 % de nos ventes à l'étranger qui sont absorbés par huit pays alors que 67,7 % de nos achats sont originaires de ces mêmes pays.

Ce qui doit être également souligné, c'est l'amélioration de la pénétration des produits français sur les marchés étrangers : l'agressivité dont ont fait preuve les exportateurs français, notamment en Grande-Bretagne et en Belgique doit être à cet égard particulièrement notée mais on peut regretter que ces performances se soient essentiellement accomplies chez nos principaux partenaires européens.

\*  
\* \*

*Au total, il est permis de se demander si le suréquilibre de nos échanges, satisfaisant à constater, n'est pas fragile, notamment en raison de la croissance élevée des ventes de produits agricoles et des achats de biens de consommation, et de poser la question de savoir quelles sont les répercussions subies par notre balance commerciale du fait des tensions actuelles de notre appareil productif.*

*On est en droit également, en observant que notre pays importe de plus en plus de valeur ajoutée qu'il n'en exporte, de s'interroger sur les risques inflationnistes d'un tel déséquilibre en valeur ajoutée et sur les chances réelles d'une implantation française stable dans des pays d'avenir. Aussi, malgré les efforts entrepris par nos exportateurs, force est de constater que, par rapport à nos partenaires du Marché commun, notre pays reste celui qui s'est le moins ouvert sur l'extérieur, nos ventes représentant 12,5 % du produit national brut contre 15,4 % en Grande-Bretagne et en Italie ; 18,8 % en Allemagne fédérale, 40 % aux Pays-Bas et dans l'Union belgo-luxembourgeoise.*

*Dès lors, malgré le succès évident de notre commerce extérieur, à la veille du « Nixon Round » et alors que le flottement des monnaies européennes laisse le temps aux Américains de fixer leur stratégie, on reste perplexe sur la durée des performances françaises sur les marchés étrangers.*

## 2° Les balances des paiements avec l'étranger.

Les dernières statistiques publiées concernent l'année 1972 ; aussi est-il intéressant de les comparer avec les données enregistrées l'année précédente, ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci-après :

Evolution des balances des paiements avec l'étranger (1971-1972).

	1971	1972
	(En millions de francs.)	
I. — Biens et services :		
A. — Marchandises .....	+ 6.136	+ 6.563
B. — Services .....	+ 3.691	+ 2.399
Solde I .....	+ 9.828	+ 8.962
II. — Dons et autres transactions unilatérales :		
A. — Secteur privé .....	— 4.732	— 4.462
B. — Secteur public .....	— 2.176	— 3.122
Solde II .....	— 6.908	— 7.584
Solde de la balance des paiements courants (I + II) .....	+ 2.358	+ 1.378
III. — Mouvements de capitaux non monétaires :		
A. — Capitaux à long terme :		
1° Secteur privé non bancaire :		
Résidents .....	— 6.801	— 7.604
Non résidents .....	+ 7.867	+ 8.112
2° Secteur privé bancaire :		
Résidents .....	— 999	— 5.328
Non résidents .....	+ 925	+ 1.468
3° Secteur public .....	— 976	— 237
Solde A .....	+ 16	— 3.589
Solde de la balance fondamentale (I + II + A) .....	+ 2.374	— 2.211
B. — Capitaux à court terme .....	+ 6.512	+ 2.325
IV. — Erreurs et omissions .....	+ 890	+ 1.090
Solde de la balance « globale » .....	+ 10.338	+ 1.204

Source : Ministère de l'Economie et des Finances.

Pour commenter ces données, nous utiliserons la terminologie américaine qui prend en compte l'existence de trois balances des paiements.

a) *La balance des paiements courants* (marchandises + services + dons et transferts de salaires) fait ressortir un excédent de 1.378 millions de francs en 1972, contre 2.358 millions de francs en 1973.

Alors que les résultats de la balance des marchandises sont meilleurs et que les transferts privés sont un peu moins déficitaires qu'il y a un an, le tassement ainsi observé est imputable :

— en ce qui concerne le poste « services » à l'irrégularité des exportations de « grands travaux » ;

— en ce qui concerne les dons (secteur public) à une mesure exceptionnelle, à savoir l'annulation de la dette consolidée des pays africains et malgache vis-à-vis du F. I. D. E. S. d'un montant de 1.093 millions de francs.

b) *La balance dite « fondamentale »* (balance des paiements courants + solde des mouvements de capitaux à long terme) de créditrice pour 2.374 millions de francs en 1971 est devenue débitrice en 1972 pour une somme presque équivalente : 2.211 millions de francs ; la France est devenue, en effet, exportatrice nette de capitaux à long terme (— 3,6 milliards de francs), objectif qui avait été fixé par le VI<sup>e</sup> Plan.

D'autre part, selon un communiqué du Ministère des Finances, la politique suivie en 1972 a tendu à limiter les appels des résidents français à des financements extérieurs de façon à atténuer les pressions à la hausse du franc sur le marché des changes et à préserver ainsi la compétitivité de nos exportations. Le libre développement de telles importations, favorisé par la faiblesse relative des taux en vigueur sur les marchés des eurodevises, aurait en outre gêné la politique monétaire interne.

**La balance des paiements connaît un suréquilibre.**

c) De ce fait, *la balance « globale »* (balance fondamentale + solde des mouvements de capitaux à court terme ainsi que des erreurs ou omissions) se présente en suréquilibre de 1.024 millions de francs alors que le solde créditeur était de 10.338 millions en 1971.

Si l'excédent laissé par les mouvements de capitaux à court terme dépassait 6,5 milliards de francs en 1971, c'est que notre balance avait « bénéficié » des effets perturbateurs de la crise

monétaire. Une plus grande sévérité dans le contrôle des changes a permis de ramener cet excédent à 2,2 milliards de francs, montant non négligeable certes, mais qui est le sédiment laissé par la crise de la livre et du dollar en juin et juillet de l'an dernier.

« Le franc est bien resté », précise le communiqué déjà cité « conformément à la volonté du Gouvernement, relativement à l'écart des mouvements perturbateurs de capitaux à court terme ».

... et nos réserves de change se sont fortement accrues en un an.

La statistique des réserves publiques de change en administre par ailleurs la preuve (en millions de francs) :

— 31 décembre 1971 .....	43.232
— 31 décembre 1972 .....	45.453
— 30 avril 1973 .....	47.099

Elle enregistre essentiellement, par leur croissance, le « bénéfice » extérieur de notre activité économique. Elle ne sort que peu affectée par les mouvements spéculatifs.

### 3° Les négociations commerciales mondiales.

Nous estimons qu'un des faits les plus marquants de la présente année sera l'ouverture de négociations commerciales entre les nations occidentales les plus industriellement développées. C'est le « Nixon Round ». Parallèlement, le rapprochement entre les Etats-Unis et l'U. R. S. S., l'établissement de relations commerciales plus étroites entre les pays de l'Europe occidentale et ceux de l'Europe de l'Est amènent à s'interroger sur la politique d'intégration entre ces dernières nations.

#### a) Le « Nixon Round ».

Nous voudrions juste rappeler comment se présentent les principaux problèmes qui doivent être examinés par les pays occidentaux à l'automne prochain. Et d'abord quels sont ces pays ? Il s'agit des neuf de l'Europe élargie, des autres nations du vieux continent, des Etats-Unis, du Canada et du Japon. Si les négociations ne commencent qu'en septembre prochain à Tokyo, en fait des manœuvres préliminaires importantes ont déjà commencé.

Pourquoi le « Nixon Round » alors que le calendrier du « Kennedy Round » vient à peine de s'achever ? La revision des règles du commerce mondial paraît-elle correspondre à une impérieuse nécessité ? La réponse des Etats-Unis est affirmative et, dans cette affaire, force est de constater que les Américains sont pressés d'aboutir : pour ce faire, ils mènent le jeu, fixent le calendrier, tentent d'« utiliser le terrain » qu'ils ont préalablement choisi : le commerce, bien évidemment, c'est l'objet de ces négociations, mais au-delà du commerce, il y a de la part des Etats-Unis la volonté évidente, trente ans après la dernière guerre, de redistribuer les responsabilités à l'échelle mondiale, sans oublier l'Europe de l'Est et la Chine.

Il s'agit certes d'une *offensive commerciale* car la situation de l'économie américaine, incontestée il y a dix ans et cherchant, du temps du Président Kennedy, à faire de l'Europe une partenaire, est au centre des préoccupations des experts des Etats-Unis au moment où cette économie est de moins en moins compétitive, où la balance commerciale globale est devenue déficitaire, où les règles du Marché commun et d'abord la politique agricole commune et les accords préférentiels passés avec les pays non membres sont considérés par les Etats-Unis comme des atteintes sérieuses à leur stratégie commerciale.

Il s'agit, pour les Américains, en fait, de relever le défi en tentant de démanteler ces barrières européennes qu'ils considèrent comme protectionnistes alors que, depuis le Marché commun, les ventes américaines des produits agricoles à l'intérieur des pays composant la C. E. E. ont augmenté considérablement. Toutefois, il convient de reconnaître que la détérioration de la balance commerciale des Etats-Unis a profité essentiellement au Japon, au Canada et, à un moindre degré, aux pays de la Communauté économique européenne, notamment l'Allemagne.

Jusqu'en 1972 la balance commerciale de la C. E. E. avec les Etats-Unis avait toujours été déficitaire (en 1971 elle l'était encore de 1.309 millions de dollars) ; mais, ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci-après, en 1972, les six pays de la C.E.E. auraient été en excédent commercial de 165,2 millions de dollars vis-à-vis des Etats-Unis.

Situation des balances commerciales avec les Etats-Unis (1972).

Excédents ou déficits (—).

(En millions de dollars.)

	1972
France .....	— 241,1
Allemagne fédérale .....	1.437,5
Italie .....	330,6
Pays-Bas .....	— 1.192,0
Bénélux .....	— 169,8
C.E.E. (6 pays) .....	165,2
Grande-Bretagne .....	327,7
Canada .....	2.493,5
Japon .....	4.123,1

Source : Bulletin d'informations économiques.

C'est principalement l'Allemagne qui a bénéficié de l'augmentation des importations américaines : en 1972, elle a vendu 1,4 milliard de dollars de plus qu'elle n'achetait aux Etats-Unis. La progression des ventes de la C. E. E. en Amérique a été sensible principalement dans les secteurs suivants : les produits sidérurgiques, les automobiles, les machines-outils et textiles, les produits pétroliers raffinés, les produits chimiques et toute la gamme des produits de consommation allant des textiles aux produits alimentaires, en passant par des produits aussi divers que les bicyclettes, les skis, les téléviseurs, les chaussures, etc.

Selon le rapport récent du Conseil économique et social sur les prochaines négociations commerciales entre la C. E. E. et les autres membres du G. A. T. T. deux motifs essentiels expliquent, semble-t-il, la détérioration des échanges commerciaux américains :

— le premier est certainement *la diminution de la compétitivité de l'industrie américaine vis-à-vis des principaux pays concurrents.*

Si, jusqu'au milieu des années 1960, les Etats-Unis sont parvenus à maintenir de façon remarquable l'évolution de leurs prix intérieurs, cette situation a sensiblement changé par la suite. Dans le même temps, les prix des marchandises exportées ont connu une hausse de 19 %, qui n'a été dépassée que par celle du Canada : on voit d'ailleurs mal comment la compétitivité relative des Etats-Unis pourrait s'améliorer, en raison de leurs hauts salaires et de leur niveau de vie.

— mais plus encore que la hausse des prix ou l'évolution de la productivité, c'est la *structure même du commerce extérieur américain qui explique ses faiblesses actuelles.*

Il faut noter à cet égard que sur les échanges extérieurs américains, l'effet des prix intérieurs est plus important que celui des revenus : ainsi, le taux de croissance des importations s'est réduit en période de stabilisation des prix intérieurs même lorsque les revenus augmentaient à un rythme très rapide.

La part des produits manufacturés ayant naturellement tendance à s'accroître au sein des importations, dont elle représente plus de 70 %, il n'est pas étonnant que la conjonction des fortes poussées inflationnistes et de la hausse des revenus qui ont caractérisé ces dernières années l'économie américaine ait abouti à une vive accélération du courant des importations.

En revanche, les exportations des Etats-Unis évoluent en fonction de facteurs très différents. En particulier, leur volume semble relativement indépendant du rythme de la hausse des prix : durant la période 1964-1970, alors que le taux d'inflation avait plus que doublé, le taux de croissance des exportations d'articles manufacturés, en volume, s'est maintenu à un niveau élevé (6,1 %).

Ce phénomène s'explique par la structure des exportations américaines. Celles-ci sont composées d'une part de produits primaires, principalement agricoles, pour lesquels les ventes dépendent surtout de circonstances propres aux pays clients (mauvaises récoltes dans les pays de l'Est) et pour lesquels les prix de vente sur le marché mondial sont indépendants des prix pratiqués sur le marché intérieur. D'autre part, parmi les exportations américaines, une part croissante revient à des produits industriels à fortes dépenses de recherche scientifique et technique, requérant une main-d'œuvre hautement qualifiée et un puissant équipement matériel.

Si bien que, désormais, l'expansion des exportations américaines dépend moins de l'évolution des prix intérieurs que de l'évolution des revenus et de la demande à l'étranger.

Dans ces conditions, on comprend que les prochaines négociations entre la C. E. E. et les autres membres du G. A. T. T. soient pour les Etats-Unis l'occasion de déclencher une importante offensive commerciale : à cet effet, le Président Nixon a sollicité du Congrès des Etats-Unis le pouvoir d'augmenter, de modifier ou de supprimer certains droits en douane de façon à améliorer sa position dans les négociations commerciales, de décourager par des moyens fiscaux les investissements de certaines entreprises américaines et de réduire, par voie d'autorité, les importations.

Les principales discussions porteront d'abord sur les tarifs douaniers encore que ceux-ci semblent perdre de leur intérêt réel dans un système de parités de change mobiles. Il s'agira également de contrôler la prolifération d'obstacles non tarifaires (par exemple les règles sanitaires anti-pollution, les règles de passation des commandes publiques) qui risquent d'influencer, autant que les droits de douane, les courants d'échanges. Il conviendra aussi de mettre en place des mécanismes de sauvegarde pour assurer des protections temporaires et d'indispensables ajustements.

Aspect important des relations entre pays occidentaux, le « Nixon Round » va en fait au-delà du plan commercial ; c'est une offensive également diplomatique.

*Offensive diplomatique* aussi, qui trouve ses origines dans le dégageant du Vietnam et dans les attaques dirigées contre le dollar. C'est sur le terrain de la politique monétaire que les pressions diplomatiques sont les plus sensibles, qu'il s'agisse de l'attitude des Américains vis-à-vis de la République fédérale d'Allemagne et du Japon ou des subtiles manœuvres tant en U. R. S. S. qu'auprès de la R. D. A. ou de la Chine, ou de la renonciation des Américains à leur politique économique autoritaire avec les pays d'Amérique du Sud.

Comment en douter quand, à la veille de négociations préparatives à la rencontre de Tokyo, des problèmes monétaires stratégiques, politiques sont au cœur des entretiens des hommes d'Etat des pays intéressés.

Des débouchés à assurer auprès de la clientèle la plus solvable certes, mais aussi et surtout un nouveau partage des responsabilités : au-delà des questions habituellement évoquées dans les réunions du

G. A. T. T., le problème de la défense européenne est posé, celui de la stratégie par la dissuasion nucléaire examiné. Peut-être d'ailleurs cette entreprise n'est-elle pas étrangère à l'effort accompli dans l'Europe de l'Est en vue de réaliser dans ces pays l'intégration économique.

Il reste à se poser la question de savoir si la thèse française de discussions séparées des problèmes monétaires, économiques et de défense l'emportera ou si, adoptant la thèse américaine, une discussion globale couvrira tout le contentieux, les Etats-Unis soutenant l'idée que les trois grands problèmes ont une telle interaction que tout accord sur l'un d'eux se trouverait remis en question lors de la discussion sur le suivant. Les entretiens de Reykjavik permettront peut-être d'y voir plus clair sur cette question encore que nous en doutions quelque peu.

b) *Du Comecon à la politique d'intégration économique en Europe de l'Est.*

Pour comprendre l'effort tenté à l'Est en vue de l'intégration économique, il nous paraît indispensable de rappeler que depuis 1949 existe, dans l'Europe de l'Est, un véritable marché commun, parfois désigné sous l'abréviation anglaise de Comecon. Ce Conseil d'assistance économique mutuelle (C. A. E. M.) qui a une organisation intergouvernementale groupe les pays suivants :

- comme membres : l'U. R. S. S., la Pologne, la R. D. A., la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie, la Mongolie ;
- comme pays associé : la Yougoslavie ;
- comme pays observateurs : la Chine populaire (en théorie), le Vietnam du Nord, la Corée du Nord et Cuba.

L'objectif du Comecon était et reste de promouvoir le développement industriel des pays membres dans un cadre plus harmonieux par la coordination des plans nationaux, l'organisation plus rationnelle des échanges et une « division internationale du travail » fondée sur la coopération et la spécialisation dans le domaine de la production.

La participation aux entreprises communes peut être bilatérale ou multilatérale avec, le cas échéant, la création d'organes coordonnateurs comme « l'Intermétal » dans le secteur de la métallurgie. La coordination finale est confiée à la Banque de coopération économique dont le siège est à Moscou et qui est chargée de la comptabilisation du clearing dans les échanges commerciaux et de la compensation multilatérale.

En fait, les décisions au niveau du Comecon n'étant pas supranationales, les pays qui ne les ont pas approuvées ne sauraient être tenus de les exécuter : la formule apparaît, à cet égard, souple mais l'absence de supranationalité est considérée, en particulier, par les économistes soviétiques comme un handicap au regard du développement de l'ensemble de nations concernées.

Deux séries de mesures sont intervenues à des dates assez récentes pour accentuer la synchronisation des plans et pour élaborer des comptes prospectifs pour les principaux secteurs d'activité. Toutefois ces innovations ne sauraient faire oublier, selon les économistes soviétiques, que l'intégration économique constitue un objectif à long terme et qui doit intéresser tous les pays socialistes.

Les principaux arguments avancés en faveur de l'intégration sont, d'après une très intéressante étude de M. Vassilev, parue dans la revue *Politique étrangère* (n° 1 de 1972) que nous avons tenté de résumer, essentiellement les suivants :

— le ralentissement du taux de croissance, au cours de la dernière décennie a été très sensible pour l'ensemble des pays socialistes passant de 10 % pour la période 1955-1960, à 8,8 % de 1961 à 1965 puis à 4,2 %, soit presque deux fois moins qu'il y a deux ans. Dès lors, il est permis de penser que l'intégration en permettant la concentration des ressources et leur utilisation plus rationnelle est de nature à remédier, du moins en partie, à la pénurie de capitaux et de main-d'œuvre qualifiée ;

— l'internationalisation de la production et de la distribution qui résulte de la théorie marxiste procède de l'intégration, selon les économistes soviétiques, et est susceptible de modifier l'évolution actuelle des échanges extérieurs qui se traduit par une accentuation de la dépendance vis-à-vis de l'extérieur des pays de l'Est où la part des exportations par rapport au revenu national ne cesse de s'accroître ;

— le déséquilibre entre l'évolution de la demande et de l'offre des matières premières et le renchérissement du coût de la production de celles-ci pose des problèmes à l'intérieur des pays membres mais aussi dans leurs relations avec l'U. R. S. S. qui s'est transformée de grand fournisseur de biens d'équipement en fournisseur de matières premières.

Or, compte tenu de la baisse tendancielle des prix des matières premières sur le marché mondial qui servent de référence lors de la conclusion des accords de livraisons, l'U. R. S. S. aurait

été en droit de réclamer une certaine revalorisation des prix des matières premières ; pour éviter d'avoir recours à ce procédé, l'intégration est considérée comme la formule permettant d'associer d'une façon plus étroite leurs alliés à la mise en valeur des régions sibériennes par une participation de ceux-ci aux investissements de prospection, à la mise en valeur sur place et à l'infrastructure économique, à moins que les alliés n'optent pour le versement d'une rente au titre de compensation qui alourdirait davantage les coûts de production.

Ainsi, par rapport à la situation présente, le passage à l'intégration économique doit amener de sérieuses modifications dans les rapports entre les pays de l'Est, notamment en ce qui concerne les techniques de compensation sous forme de rentes ou de participations au financement des investissements et le système du crédit.

Au demeurant les avantages de l'intégration économique n'apparaissent pas évidents à la plupart des économistes des pays autres que ceux de l'U. R. S. S. et de la R. D. A. On retrouve dans les critiques qu'ils opposent à ce système des arguments déjà évoqués en Europe occidentale à propos de la construction du Marché commun : ainsi ce qui est rationnel pour l'ensemble ne risque-t-il pas de porter préjudice au niveau de la nation prise séparément ? Ne convient-il pas préalablement d'élaborer un tableau d'échanges industriels reflétant l'intérêt de la Communauté et les intérêts de chaque pays ? La compensation par le système des recettes n'est-elle pas arbitraire ? Le système des prix pratiqués actuellement, à savoir la référence à ceux du marché mondial imposés soit par de grands monopoles, soit par des fluctuations résultant de crises politiques ou monétaires, n'est-il pas incompatible avec un système d'intégration économique ?

Il faut aussi évoquer les problèmes :

— de la convertibilité des monnaies (les relations généralement bilatérales étant réglées soit par un accord de crédit à court ou long terme assorti d'intérêts mais avec des cours parallèles qui pratiquent des décotes très importantes par rapport aux taux de change officiels, soit par des livraisons complémentaires de marchandises, soit par des devises convertibles) ;

— de la compensation multilatérale, système très complexe en vigueur essentiellement à partir de 1964 mais qui ne représente actuellement que 2 % des échanges.

En fait, l'intégration économique, difficile dans son application, a, en dehors des objectifs économiques, à savoir essentiellement tenter de résoudre la pénurie de capitaux par une rationalisation des choix d'investissement et leur orientation vers des secteurs généralement jugés prioritaires par les Soviétiques, un objectif politique : il s'agit — face au renforcement des structures commerciales occidentales et face aux négociations entre les pays du Marché commun et ceux du Comecon — de renforcer la cohésion, dans un cadre juridique jugé plus adapté, des nations se trouvant dans l'orbite soviétique.